

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1571

18 juin 2014

SOMMAIRE

Accent International S.A.	75408	Taurus Capital S.A.	75370
AC Profil	75408	Teddy SA	75369
Adria Luxco S.à r.l.	75376	Today Makes Tomorrow S.à r.l.	75368
B&D Finance 2 S.A.	75367	Trifield Holding S.A.	75371
Béatrice S.A.	75374	Twins Properties S.A.	75369
Fandel, Dorland: Investisseurs Associés S.à r.l.	75375	Tyche 10	75371
Fandel, Dorland, Lallemand: Investisseurs Associés S.à r.l.	75375	Uniborc S.A.	75366
Fashold S.A.	75405	Uzun-Ata Holding S.à r.l.	75369
New Plaza S.à r.l.	75364	Vakrally S.A.	75365
Platinum Transport s.à r.l.	75363	Valdition Investissements S.A.	75363
primeInvest s.a.	75407	Valor Investors S.A.	75363
SANAD Fund for MSME	75372	Vattenfall Reinsurance S.A.	75364
SEB Fund Services S.A.	75373	Venables (Luxembourg) Sàrl	75366
SEEF Foods S.à r.l.	75374	Versbau S.A.	75364
SEI International Services S.à r.l.	75374	Vontobel Asset Management S.A.	75365
SEI Offshore Holdings Operations S.à r.l.	75373	Vontobel Management S.A.	75365
Socamil S.A.	75373	Vontobel Management S.A.	75365
Spin S.A.	75372	Waste Systems S.à r.l.	75408
Star Properties S.à r.l.	75370	Westa Isic S.A.	75366
Strategy Fund	75370	Wheels Communication S.A.	75364
Subtone Investments S.à r.l.	75372	Windermere Private Placement I S.A. ...	75362
Tamaris Investments S.à r.l.	75368	World Stone S.à r.l.	75367
TARENO (Luxembourg) S.A.	75371	WPH Dallion II S.à r.l.	75376
Tareran Properties Sàrl	75367	W.P. Stewart Holdings Fund	75363
Target Asia Fund (Luxembourg)	75368	W.P. Stewart Quality Growth Funds	75362
		W.P. Stewart Quality Growth Funds	75362

W.P. Stewart Quality Growth Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.412.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014055000/12.

(140062888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

W.P. Stewart Quality Growth Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.412.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2014, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable 'W.P. Stewart Quality Growth Funds' ont pris les résolutions suivantes:

- Nommé Garry Pieters, Martin Vogel, Mark I. Phelps et Antonius A.M. Wijsman aux postes d'administrateurs, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera des comptes de la société au 31 décembre 2014;

- reconduit le mandat de d'Ernst & Young S.A. en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera des comptes de la société au 31 décembre 2014.

En date du 28 mai 2013, Mark D. Bergen a démissionné de son poste d'Administrateur de la société d'investissement à capital variable 'W.P. Stewart Quality Growth Funds'.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014055001/17.

(140062889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Windermere Private Placement I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.581.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 2 avril 2014:

- acceptation de la démission de Madame Florence Rao et de Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des administrateurs démissionnaires, en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Shehzaad Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe (Île Maurice) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et de Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020;

- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:

* Monsieur Shehzaad Atchia;

* Monsieur Erik van Os;

* Monsieur Patrick van Denzen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour la Société

Patrick van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2014055006/25.

(140062805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

W.P. Stewart Holdings Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.524.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2014, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable 'W.P. Stewart Holdings Fund' ont pris la résolution de nommer les personnes suivantes en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera des comptes de la société au 31 décembre 2014:

- Monsieur Bertrand Reimmel, né le 14 avril 1970, à Sélestat, France, demeurant professionnellement à 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

- Monsieur Louis T. Mangan, né le 21 juin 1962, à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à 1345 avenue of the Americas, New York 10105, Etats-Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054999/15.

(140062890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Valor Investors S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 139.238.

Orangefield (Luxembourg) S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, a dénoncé tout office de domiciliation fourni à la société:

VALOR INVESTORS S.A.

enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 139238,

et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 avril 2014.

Orangefield (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014054994/14.

(140062469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Valdition Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 60.312.

Par la présente, je soussignée, Madame Viviane HENGEL, ai l'honneur de vous informer que je me démetts de mes fonctions d'Administrateur au sein de votre société avec effet immédiat.

Le 14 janvier 2014.

Viviane HENGEL.

Référence de publication: 2014054993/10.

(140062807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Platinum Transport s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 180.554.

Der alleinige Anteilsinhaber der Gesellschaft, Herr Emir Cindrak, hat am heutigen 17. März 2014 beschlossen, dass sich die Anschrift des Unternehmens mit Wirkung vom 01.04.2014 wie folgt ändern wird:

233, rue de Beggen

L-1221 Luxembourg

Der Geschäftsführer wird angewiesen, die Änderung dem Handelsregister anzuzeigen.

Luxembourg, den 17.03.2014.

Platinum Transport Sàrl

Emir Cindrak

Référence de publication: 2014055062/15.

(140063231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

New Plaza S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 20, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 22.439.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 27 mars 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de:

- la société à responsabilité limitée NEW PLAZA SARL (RCS B22439) dont le siège social à L-1930 Luxembourg, 20, avenue de la liberté, de fait inconnue à cette adresse.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Stéphanie STAROWICZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2014055061/16.

(140063162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vattenfall Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 49.528.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 avril 2014

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Johan GYLLENHOFF, demeurant professionnellement Evenmangsgatan 13, Solna, SE-169 92 Stockholm, Suède

- Monsieur Thomas WRANDE, demeurant professionnellement Evenmangsgatan 13, Solna, SE-169 92 Stockholm, Suède

- Monsieur Thomas HALLQVIST, demeurant professionnellement Evenmangsgatan 13, Solna, SE-169 92 Stockholm, Suède

Leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG comme Réviseur d'Entreprise Indépendant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2014.

Pour la société VATTENFALL REINSURANCE S.A.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014054995/20.

(140062341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Wheels Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 96.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055011/9.

(140062262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Versbau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.249.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054998/9.

(140062228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vontobel Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 2-4, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 115.113.

AUSZUG

Anlässlich der am 26. März 2014 abgehaltenen Generalversammlung wurde beschlossen,

- Dominic Gaillard
- Bernhard Schneider
- Philippe Hoss

als Verwaltungsratsmitglieder bis zur nächsten Generalversammlung im Jahre 2015 wiederzuernennen.

Anlässlich der am 26. März 2014 abgehaltenen Generalversammlung wurde beschlossen,

Ernst & Young S.A.

7, rue Gabriel Lippmann

Parc d'Activité Syrdall 2

L-5365 Munsbach

als Prüfungsbeauftragte der Gesellschaft bis zur nächsten Generalversammlung im Jahr 2015 wiederzuernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 16. April 2014.

Vontobel Management S.A.

Référence de publication: 2014054990/22.

(140062861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vontobel Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 2-4, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 78.142.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Vontobel Asset Management S.A.

Référence de publication: 2014054989/11.

(140062671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vontobel Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 2-4, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 115.113.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vontobel Management S.A.

Référence de publication: 2014054991/11.

(140062862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Vakraly S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 35.849.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054992/10.

(140062974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Uniborc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 165.081.

—
Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 avril 2014

En date du 8 avril 2014, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Nicolas TOMMASINI de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Tomáš SALAJKA, né le 16 septembre 1975 à Brno, République tchèque, résidant à Charlese de Gaulla 538/7, Bubeneč, 160 00 Prague, République tchèque, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée. Pouvoir de signature: signature B.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Arnaud BURLIN, administrateur (pouvoir de signature A)
- Monsieur Jaap TONCKENS, administrateur (pouvoir de signature A)
- Monsieur Tomáš SALAJKA, administrateur (pouvoir de signature B)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

UNIBORC S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014054961/24.

(140063005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Venables (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 131.158.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la société tenues en date du 20 mars 2014, il résulte que:

- Esbelta De Freitas a démissionné de sa fonction de gérante avec effet au 14 février 2014;
- Brigitte CZOSKE née le 15 juin 1975 à Bonn (Allemagne) demeurant professionnellement au 20 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Luxembourg) a été nommé gérant avec effet au 14 février 2014 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Venables (Luxembourg) SARL

Référence de publication: 2014054985/16.

(140062955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Westa Isic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 150.326.

—
Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 14 janvier 2014

1. M. Lyubov Krechmanska a démissionné de son mandat de Gérant C, avec effet au 1^{er} janvier 2014.
2. M. Eugenii Cherviachenko a démissionné de son mandat de Gérant C, avec effet au 9 janvier 2014.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour WESTA ISIC S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014055009/14.

(140062965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

World Stone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 150.000,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 67.257.

—
Extrait du conseil de gérance du 20/02/2014

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers le 111/115 Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage avec effet au 20 Février 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Clémency, le 20/02/2014.

Référence de publication: 2014055014/14.

(140062794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Tareran Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 117.268.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société en date du 7 mars 2014 avec effet au 4 avril 2014

Suite au contrat de cession de parts datant du 7 mars 2014:

- Sechep Investments Holding S.à r.l., ayant son siège social à 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.239, associé à hauteur de 501 parts d'une valeur nominale de EUR 25,00.-, a cédé l'intégralité de ses parts de la manière suivante avec effet au 4 avril 2014:

* 475 de ses parts à Stronghold Holdings, société en commandite par actions, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.991

* 26 de ses parts à Steadfast Investments, société en commandite par actions, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.215

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Ramon van Heusden

Manager

Référence de publication: 2014054936/23.

(140062799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

B&D Finance 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 108.206.

—
Suite à une résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 4 avril 2014:

- les mandats d'administrateurs de Madame Anna Belfiore et de Messieurs Pierre Thielen et Emile De Demo, ainsi que
- le mandat de commissaire aux comptes de la société Facts Services (anciennement Facts Services Sari) dont le siège social est situé 1 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020 pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour B&D Finance 2 S.A.

Emile De Demo

Administrateur

Référence de publication: 2014055052/17.

(140063235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Target Asia Fund (Luxembourg), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 85.256.

—
Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 2 avril 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs David Tsz Wing Chan, avec adresse professionnelle au 24/F Entert. Building/30 Queen's Road Central à Hong Kong, Alain Léonard, avec adresse professionnelle au 7a rue Robert Stümper 2557 à Luxembourg et Didier Laloux, avec adresse professionnelle au 7a rue Robert Stümper 2557 à Luxembourg, Mesdames Mai-San Young, avec adresse professionnelle au 1-3 Wyndham Street, South China Building, 14^{ème} étage à Hong Kong ainsi que Martine Vermeersch, avec adresse professionnelle au 7a rue Robert Stümper 2557 à Luxembourg, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015;

2. de réélire PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, Luxembourg en qualité de réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG)

ANDBANK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2014054937/22.

(140062762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Today Makes Tomorrow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 166.038.

—
Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 4 avril 2014

Le siège a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Etienne BIREN et de Monsieur Emanuele GRIPPO, gérants B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Today Makes Tomorrow S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054931/16.

(140062613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Tamaris Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 169.172.

—
Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 16 avril 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 16.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour TAMARIS INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054933/16.

(140063077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Teddy SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3265 Bettembourg, 21, Op Fankenacker.
R.C.S. Luxembourg B 153.097.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société tenue en date du 24 février 2014 que:
- Décision a été prise d'accepter la démission de Mademoiselle Cécile MOISSONNIER de ses fonctions d'administrateur-délégué de la société,

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de notre société tenu en date du 24 février 2014 que:
- Décision a été prise de nommer Monsieur Alexandre FRAZIS, administrateur de la société, demeurant 21, op Fankenacker, L-3265 Bettembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué de la société,
Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Francis MOISSONNIER
- Monsieur Alexandre FRAZIS
- Mademoiselle Cécile MOISSONNIER

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société

Référence de publication: 2014054929/21.

(140062802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Uzun-Ata Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 167.654.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société UZUN-ATA HOLDING S.à.r.l. (en liquidation) tenue à Luxembourg en date du 27 mars 2014 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) La liquidation de la société a été clôturée.
- 2) Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers et aux actionnaires qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation sont déposés au même siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054957/18.

(140062600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Twins Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 99.521.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 mars 2014 que:
- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN RÉVISION S.à r.l.:
* Gestal Sàrl., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 184722 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.
- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014054952/15.

(140062548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Star Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 136.821.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société en date du 7 mars 2014 avec effet au 4 avril 2014

Suite au contrat de cession de parts datant du 7 mars 2014:

- Sechep Investments Holding S.à r.l., ayant son siège social à 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.239, associé à hauteur de 474 parts d'une valeur nominale de EUR 25,00.-, a cédé l'intégralité de ses parts à Stronghold Holdings, société en commandite par actions, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.991, avec effet au 4 avril 2014.

- Corestate Investments 1& Co. SENC, ayant son siège social à 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131289, associé à hauteur de 26 parts d'une valeur nominale de EUR 25,00.-, a cédé l'intégralité de ses parts à Steadfast Investments, société en commandite par actions, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.215, avec effet au 4 avril 2014.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Ramon van Heusden

Manager

Référence de publication: 2014054916/23.

(140062842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Strategy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 49.023.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 avril 2014

En date du 15 avril 2014, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Elle renouvelle le mandat d'administrateur de Messieurs Marnix ARICKX, Julian KRAMER, Marc RAYNAUD et Derek RAMAGE;

Elle renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de «PriceWaterhouseCoopers SARL»;

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour STRATEGY FUND

Référence de publication: 2014054919/18.

(140062515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Taurus Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.149.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 April 2014.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2014054938/13.

(140063217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

TARENO (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 107.055.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 16 avril 2014 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Hans-Ulrich HÜGLI, Administrateur, juriste, 3, boulevard de la Fraternité, L-1541 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Daniel UNGER, Administrateur, directeur, St. Jakobs-Strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse;

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Guy RUEFF, Administrateur-Président, associé-gérant, St. Jakobs-strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration, dans ses résolutions du 16 avril 2014, a nommé comme réviseur d'entreprises:

- MAZARS LUXEMBOURG, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B159962.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour TARENO (Luxembourg) S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2014054934/23.

(140062714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Tyche 10, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9641 Brachtenbach, Maison 16A.

R.C.S. Luxembourg B 162.156.

—
Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales sous seing privé (du 28 mars 2014 de la société à responsabilité limitée TYCHE 10, société de droit luxembourgeois inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 162.156), que Monsieur Ivan VAN OVERTFELDT, né le 18 novembre 1954 à Courtrai (Belgique) et demeurant à Maison, 16A à L-9641 BRACHTENBACH a cédé ses 1.000 parts sociales de la société TYCHE 10 comme suit:

1.000 parts sociales à Madame Karine VERMASSEN, née le 18 janvier 1969 à Courtrai (Belgique) et demeurant au 25/1, Franklin Rooseveltlaan à B-8970 WAREGEM;

Après la cession ci-avant décrite, le capital social de la société TYCHE 10 se trouve réparti comme suit:

Madame Karine VERMASSEN	1.000 parts
TOTAL: mille parts sociales	1.000 parts

Pour avis sincère et conforme

Ivan VAN OVERTFELDT

Gérant unique

Référence de publication: 2014054954/20.

(140062296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Trifield Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 165.403.

—
1. Mademoiselle Carole DALLA VALERIA, employée privée née le 11/06/1988 à Mont-Saint-Martin (France) et demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2017; Le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054949/11.

(140061854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SANAD Fund for MSME, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 162.794.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue le 14 avril 2014 à 14 heures dans les locaux de Citibank International plc (Luxembourg Branch), 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg

L'Assemblée a approuvé la ré-élection Mr Wolfgang Reuß, ayant son adresse professionnelle, Palmengartenstraße 5-9 D-60325 Frankfurt jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015.

L'Assemblée a approuvé la ré-élection de Ms Babette Stein von Kamienski, ayant son adresse professionnelle, Palmengartenstraße 5-9 D-60325 Frankfurt jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015.

L'Assemblée a approuvé la ré-élection de Ms Monika Beck, ayant son adresse professionnelle, Palmengartenstraße 5-9 D-60325 Frankfurt jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015.

L'Assemblée a approuvé la ré-élection de Deloitte Audit S.à r.l, 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, comme "Réviseur d'Entreprises Agréé", jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour le compte de SANAD Fund for MSME SICAV-SIF

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Référence de publication: 2014054887/26.

(140062787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Subtone Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.983.517,70.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 164.740.

Veillez prendre note du changement de nom d'un des associés de la Société de telle sorte que:

Citigroup Venture Capital International Growth Partnership II, L.P., ayant pour adresse Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, enregistré auprès du "Registrar of Exempted Limited Partnerships" des Iles Caïmanes sous le numéro d'immatriculation 18743, détenteur de 1 part sociale de classe J ayant pour valeur nominale de 0,01 euro, a désormais pour dénomination TRG Growth Partnership II, L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Subtone Investments S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2014054883/18.

(140062302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Spin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.200.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SPIN S.A.

Référence de publication: 2014054915/10.

(140062798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SEB Fund Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 44.726.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 28 mars 2014

L'assemblée générale ordinaire a décidé

- d'élire Monsieur Gustaf Unger comme nouvel administrateur de la Société sous réserve d'approbation de la CSSF
- de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Ralf Ferner, Monsieur Peter Kubicki, Monsieur Jonas Lindgren et Monsieur Göran Fors pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, de sorte que le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

* Monsieur Gustaf Unger avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Kungsträdsgårdsgatan 8, président du conseil d'administration;

* Monsieur Ralf Ferner avec adresse professionnelle à L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen;

* Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen;

* Monsieur Jonas Lindgren avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Kungsträdsgårdsgatan 8;

* Monsieur Göran Fors avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Sergels Torg 2

- et de renouveler le mandat de réviseur indépendant d'entreprises de PricewaterhouseCoopers, société coopérative. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054890/22.

(140062356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SEI Offshore Holdings Operations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.525,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.038.

—
En date du 15 avril 2014, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Révocation de Walter Michael Kipphut, du poste de gérant A;
- Nomination de John Chapman, né le 16 novembre 1966 à St. Andrews, Ecosse, Royaume-Uni, et ayant pour adresse professionnelle le 400 North Ashley Drive, 33602 Tampa, Floride, Etats-Unis d'Amérique, au poste de gérant A pour une durée indéterminée et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEI International Services S.à r.l.

Johannes de Zwart

Gérant B

Référence de publication: 2014054894/17.

(140063112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Socamil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 54.322.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2014 qu'il est mis fin au mandat de HRT REVISION S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé de la société.

De plus il résulte de la même Assemblée Générale Extraordinaire que BDO Audit, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° 147.570, est nommé en qualité de nouveau Réviseur d'Entreprises Agréé, son mandat prendra fin lors de l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014054911/15.

(140062374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SEEF Foods S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 138.734.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 mars 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale de l'associée unique en date du 21 mars 2014

1. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante B.

2. Monsieur Eric SELLAM, administrateur de sociétés, né le 25 mai 1978 à Thionville (France), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Veillez prendre note que Messieurs Hugo FROMENT et Davy TOUSSAINT, gérants B, résident désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour extraits et avis sincères et conformes

Pour SEEF Foods S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054892/22.

(140062683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SEI International Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.525,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 102.779.

En date du 15 avril 2014, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Révocation de Walter Michael Kipphut, du poste de gérant A;
- Nomination de John Chapman, né le 16 novembre 1966 à St. Andrews, Ecosse, Royaume-Uni, et ayant pour adresse professionnelle le 400 North Ashley Drive, 33602 Tampa, Floride, Etat-Unis d'Amérique, au poste de gérant A pour une durée indéterminée et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEI International Services S.à r.l.

Johannes de Zwart

Gérant B

Référence de publication: 2014054893/17.

(140063111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Béatrice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.747.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31.12.2011 et au 31.12.2012, tenue en date du 16 avril 2014 que:

Est mis fin au mandat de H.R.T. Révision S.A., en qualité de Commissaire aux comptes de la société.

Est nommé en son remplacement et ceci pour une période de trois ans, son mandat prenant fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- FIN-CONTRÔLE SA., sise au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014055165/15.

(140063617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

F.D. Investisseurs Associés S.à r.l., Fandel, Dorland: Investisseurs Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. F.D.L. Investisseurs Associés S.à r.l., Fandel, Dorland, Lallemand: Investisseurs Associés S.à r.l.).

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 181.822.

L'an deux mille quatorze, le trois avril.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur François DORLAND, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval;

2. Monsieur Jean-Marc FANDEL, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval;

I. Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter qu'ils sont les seuls associés actuels de la société "Fandel, Dorland, Lallemand: Investisseurs Associés S.à r.l.", en abrégé: F.D.L. Investisseurs Associés S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer, (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 15 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 55 du 7 janvier 2014, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 181822. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

II. Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées par les associés, préqualifiés.

III. Il résulte d'une cession de parts intervenue sous seing privé, dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant, en date du 25 mars 2014, que Monsieur Fabrice LALLEMAND, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 21-25 Allée Scheffer, a cédé et transporté cinquante (50) de ses cent (100) parts sociales qu'il détient dans la Société, à Monsieur François DORLAND, préqualifié, qui accepte, au prix de cession convenu entre parties, somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant.

Il résulte d'une autre cession de parts intervenue sous seing privé, dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant, en date du 25 mars 2014, que Monsieur Fabrice LALLEMAND, administrateur de sociétés, a cédé et transporté cinquante (50) de ses cent (100) parts sociales qu'il détient dans la Société, à Monsieur Jean-Marc FANDEL, préqualifié, qui accepte, au prix de cession convenu entre parties, somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant.

Ces cessions de parts sont acceptées au nom de la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil par ses gérants actuellement en fonction à savoir Monsieur François DORLAND et Monsieur Jean-Marc FANDEL.

Suite aux cessions de parts, les trois cents (300) parts sociales sont réparties comme suit:

1. Monsieur François DORLAND, préqualifié: cent cinquante parts sociales	150
2. Monsieur Jean-Marc FANDEL, préqualifié: cent cinquante parts sociales	150
Total: trois cents parts sociales	300

IV. Les associés préqualifiés ont reconnu être pleinement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination sociale de «Fandel, Dorland, Lallemand: Investisseurs Associés S.à r.l.», en abrégé: «F.D.L. Investisseurs Associés S.à r.l.» en «Fandel, Dorland: Investisseurs Associés S.à r.l.», en abrégé: «F.D. Investisseurs Associés S.à r.l.», et modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société;

2. Transfert du siège sociale de L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer vers L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval et modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

3. Démission de Monsieur Fabrice LALLEMAND de sa fonction de gérant avec effet au 25 mars 2014;

4. Divers

Après en avoir délibéré, les comparants ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont décidé de changer la dénomination sociale de la Société de «Fandel, Dorland, Lallemand: Investisseurs Associés S.à r.l.», en abrégé: «F.D.L. Investisseurs Associés S.à r.l.» en «Fandel, Dorland: Investisseurs Associés S.à r.l.»,

en abrégé: «F.D. Investisseurs Associés S.à r.l.», et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société prend la dénomination de «Fandel, Dorland: Investisseurs Associés S.à r.l.», en abrégé «F.D. Investisseurs Associés S.à r.l.»»

Deuxième résolution

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société de L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer à l'adresse suivante: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval et par conséquent de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. (premier paragraphe). «Le siège social est établi dans la commune de Leudelange.»

Troisième résolution

Les associés ont accepté la démission de Monsieur Fabrice LALLEMAND de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 25 mars 2014.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à neuf cents euro (EUR 900.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leur noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Dorland, Fandel, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 avril 2014. Relation: LAC/2014/16032. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Référence de publication: 2014052998/82.

(140060704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

WPH Dallion II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.615.

Extrait des décisions prises par les gérants en date du 7 avril 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Veuillez prendre note que Madame Nicola FOLEY et Monsieur Yann CHAUMOND, gérants, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour WPH Dallion II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054245/16.

(140061796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Adria Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.925,10.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 180.743.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of March,

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary residing in Eschsur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

KKR Adria Topco Ltd., a private limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands' registrar of exempted companies under number MC-281344 and with registered office at Ugland House, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 10 March 2014;

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Adria Luxco S. à r.l. (hereinafter the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 61 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B180743, incorporated by a notarial deed drawn up by Me Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 30 September 2013. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") dated 21 November 2013 number 2935 page 140854 and have been amended on 4th March 2014 pursuant to a deed drawn up by Maître Francis Kessler and not yet published in the Mémorial.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party representing 100 % of corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-two thousand eight hundred Euro and forty cents (EUR 32,800.40) so as to raise it from its current amount of ninety-one thousand one hundred and twenty-four Euro and seventy cents (EUR 91,124.70) to one hundred and twenty-three thousand nine hundred and twenty-five Euro and ten cents (EUR 123,925.10) by creating and issuing three million two hundred and eighty thousand forty (3,280,040) new shares to be divided into (collectively referred to as the "New Shares"):

- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class A shares (the "Class A Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class B shares (the "Class B Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class C shares (the "Class C Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class D shares (the "Class D Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class E shares (the "Class E Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class F shares (the "Class F Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class G shares (the "Class G Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class H shares (the "Class H Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class I shares (the "Class I Shares");
- three hundred and twenty-eight thousand four (328,004) class J shares (the "Class J Shares");

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and all having the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions, for a global amount of one hundred and forty-six million four hundred and fifty thousand two hundred and ninety-three Euro and fifty-eight cents (EUR 146,450,293.58) through a contribution in kind.

The New Shares are subscribed as follows:

- Gerrard Enterprises LLC, a private limited company organised and existing under the laws of the Isle of Man with registered number 000543L, having its registered office at Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy, given on 10 March 2014, declares to subscribe for: two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class A Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class B Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class C Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class D Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class E Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class F Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class G Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class H Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class I Shares; two hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-eight (276,378) Class J Shares, each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares issued are paid up by a contribution in kind consisting of a freely transferable and uncontested claim it holds amounting to one hundred and twenty-three million four hundred thousand Euro (EUR 123,400,000.-) out of which: (i) twenty-seven thousand six hundred and thirty-seven Euro and eighty cents (EUR 27,637.80) are allocated to the share capital of the Company, (ii) one hundred and twenty-three million three hundred and sixty-nine thousand two hundred and ninety-one Euro and thirty-four cents (EUR 123,369,291.34) are allocated to the share premium account of the Company and (iii) three thousand and seventy Euro and eighty-six cents (EUR 3,070.86) are allocated to the legal reserve of the Company. The share premium shall not be allocated to a specific class of shares; and

- Cable Management Company Ltd., a limited liability company organised and existing under the laws of the British Virgin Islands with registered number 1031130 having its registered office at Road Town, Tortola, PO Box 3175, British Virgin Islands, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy, given on

10 March 2014, here annexed, declares to subscribe for: fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class A Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class B Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class C Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class D Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class E Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class F Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class G Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class H Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class I Shares; fifty-one thousand six hundred and twenty-six (51,626) Class J Shares, each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares issued are paid up by Cable Management Company Ltd through a contribution in kind consisting of a freely transferable and uncontested claim it holds amounting to twenty-three million fifty thousand two hundred and ninety-three Euro and fifty-eight cents (EUR 23,050,293.58) out of which: (i) five thousand one hundred and sixty-two Euro and sixty cents (EUR 5,162.60) are allocated to the share capital of the Company, (ii) twenty-three million forty-four thousand five hundred and fifty-seven Euro and thirty-six cents (EUR 23,044,557.36) are allocated to the share premium account of the Company and (iii) five hundred and seventy-three Euro and sixty-two cents (EUR 573.62) are allocated to the legal reserve of the Company. The share premium shall not be allocated to a specific class of shares.

The Sole Shareholder, Gerrard Enterprises LLC and Cable Management Company Ltd. shall be hereinafter referred to as the "Shareholders" in the present written resolutions.

The total contribution amount of one hundred and forty-six million four hundred and fifty thousand two hundred and ninety-three Euro and fifty-eight cents (EUR 146,450,293.58) is allocated as follows: (i) thirty-two thousand eight hundred Euro and forty cents (EUR 32,800.40) are allocated to the share capital of the Company, (ii) one hundred and forty-six million four hundred and thirteen thousand eight hundred and forty-eight Euro and seventy cents (EUR 146,413,848.70) are allocated to the share premium account of the Company (the "Share Premium") and (iii) three thousand six hundred and forty-four Euro and forty-eight cents (EUR 3,644.48) are allocated to the legal reserve of the Company (the "Contribution to the Legal Reserve"). The Share Premium shall not be allocated to a specific class of shares.

Evidence of the contributions in kind and their value has been given by a copy of a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the contributions in kind made by the Gerrard Enterprises LLC and Cable Management Company Ltd is at least equal to the nominal value of the New Shares, the Share Premium and the Contribution to the Legal Reserve. The copy of the valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

The proof of the existence of the contribution in cash has also been produced.

Second resolution

The Shareholders also resolve to fully amend and restate the Articles (including its object clause and including article 5 as per the above resolution) which shall read as follows:

" **1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Adria Luxco S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 9.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 9.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 14.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender,

purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is one hundred and twenty-three thousand nine hundred and twenty-five Euros and ten cents (EUR 123,925.10) divided as follows:

- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class A shares (the "Class A Shares");
- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class B shares (the "Class B Shares");
- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class C shares (the "Class C Shares");
- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class D shares (the "Class D Shares");
- one million two hundred and thirty-nine thousand two million and fifty-one (1,239,251) class E shares (the "Class E Shares");
- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class F shares (the "Class F Shares");

- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class G shares (the "Class G Shares");

- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class H shares (the "Class H Shares");

- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class I shares (the "Class I Shares"); and

- one million two hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty-one (1,239,251) class J shares (the "Class J Shares")

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) (the "Shares") and having their rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly. The "Classes of Shares" means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (each being a "Class of Shares").

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Luxembourg Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Luxembourg Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The share capital of the Company may be increased or reduced by a Shareholders' Resolution adopted in the manner required for amendment of these Articles and in accordance with any Shareholders' Agreement, and in particular the pre-emptive provisions.

5.6 The share capital of the Company may be reduced exclusively, subject to the Luxembourg Law, through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one or more Classes of Shares (a "Repurchase") in the following order:

- The Class J Shares;
- The Class I Shares;
- The Class H Shares;
- The Class G Shares;
- The Class F Shares;
- The Class E Shares;
- The Class D Shares;
- The Class C Shares;
- The Class B Shares;
- The Class A Shares.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.6), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The "Cancellation Value Per Share" shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The "Total Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Board of Managers and approved a Shareholders' Resolution on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount in relation to the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by a Shareholders' Resolution passed in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.8 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.9 In these Articles:

Available Amount	<p>Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 16 of the Articles (the "Relevant Net Profits"), increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby:</p> <p>AA= Available Amount NP= Relevant Net Profits (including carried forward profits) P= any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p> <p>In case the Company would realize additional profit (e.g. an earn-out payment) after the Repurchase, further to an operation which was realized prior to the Repurchase, then the Available Amount computed at the occasion of the Repurchase will take into account such additional profit.</p>
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the Repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer.

7.1 The transfer of Shares is subject to the provisions of these Articles, articles 189 and 190 of the 1915 Law and the provisions of any Shareholders' Agreement.

7.2 General Transfer Restrictions.

(a) Each of Gerrard and CMC shall not directly or indirectly Transfer any Securities or other economic or equitable interests without the prior written approval of KKR, except (i) pursuant to a Permitted Transfer, (ii) pursuant to article 7.11 or (iii) after the date which is five years from the date of any Shareholders' Agreement, in each case subject to the provisions of article 7.4 and article 7.5 and of any Shareholders' Agreement. Notwithstanding the foregoing, other than in the case of a GE Transfer Event, neither Gerrard nor CMC may directly or indirectly transfer Securities or other economic or equitable interests to competitors of the Target or to a strategic investor with activities in the same sector as the Target ("Competitor"), without prior approval of the Board of Managers. Any purported Transfer of Securities or other economic or equitable interests in violation of any Shareholders' Agreement shall be null and void, and neither the Company nor any of its Subsidiaries shall in any way give effect to any such impermissible Transfer. Notwithstanding the foregoing, for the avoidance of doubt, Gerrard and CMC may, prior to the date which is five years from the date of any Shareholders' Agreement, Transfer Securities (by way of sale or an IPO or otherwise) upon the prior written consent of KKR. A Transfer of Securities or other economic or equitable interests pursuant to this article 7.2 (a), and articles 7.3, 7.4, 7.5 and 7.11 by a holder of securities in an investment vehicle which holds Securities or other economic or equitable interests shall be treated as a Transfer of Securities (or other economic or equitable interests) by a Shareholder and shall be subject to the same restrictions.

(b) KKR may, until the date twelve months from the date of any Shareholders' Agreement, syndicate Securities to institutional and other investors ("Co-Investors"), provided that the Co-Investors shall not acquire more than 40% in the aggregate of the interests in KKR and that KKR shall remain managed and controlled by entities Affiliated with Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P.

7.3 RoFO

7.3.1 Except for Permitted Transfers, a sale pursuant to article 7.11 following a GE Transfer Event or open market sales following an IPO, if either Gerrard or CMC desires to Transfer its Securities, such selling Shareholder being the "RoFO Selling Shareholder" then the RoFO Selling Shareholder shall first furnish a written notice of such proposed

Transfer of Securities (a “RoFO Notice”) to KKR (“RoFO Offeree” and such offer, a “RoFO Offer”) prior to any such proposed Transfer.

7.3.2 The RoFO Notice shall include (i) the number of Securities proposed to be Transferred by the RoFO Selling Shareholder (the “Subject Securities”) and (ii) the terms of the irrevocable offer that may be made by each ROFO Offeree to purchase the Subject Securities on such terms.

7.3.3 Within twenty (20) Business Days after the date of delivery of the RoFO Notice (the “RoFO Deadline”), the RoFO Offeree may make one or more offers to purchase all but not less than all of the Subject Securities on the terms set forth in the RoFO Notice by furnishing a written notice which includes the cash amount of consideration per Security or the formula by which such cash consideration is to be determined (the “First Offer Notice”) to the RoFO Selling Shareholder of such offer (each such person delivering such notice, a “RoFO Purchaser”).

7.3.4 If the RoFO Offeree has not furnished a First Offer Notice that complies with the above requirements, including the applicable time periods, it shall be deemed to have waived all of such RoFO Offeree’s rights to purchase such Subject Securities under such RoFO Offer. If the RoFO Offeree does not deliver a First Offer Notice or waives its rights to purchase the Subject Securities, then the RoFO Selling Shareholder shall thereafter be free to transfer the Subject Securities to any prospective buyer of the Subject Securities at any price until the date which is six months after the date of the RoFO Notice.

7.3.5 Within ten days after the end of the RoFO Deadline, the RoFO Selling Shareholder shall inform the RoFO Purchaser, by written notice of its acceptance of a First Offer Notice, if any. If the First Offer Notice is not accepted by the RoFO Selling Shareholder, the RoFO Selling Shareholder shall thereafter be free to transfer the Subject Securities to any person at a purchase price no less than the price set forth in the First Offer Notice received by the RoFO Selling Shareholder until the date which is six (6) months after the date of the RoFO Notice.

7.3.6 The receipt of consideration by the RoFO Selling Shareholder selling the Subject Securities in payment for the transfer of such Subject Securities pursuant to a RoFO Offer shall be deemed a representation and warranty by such RoFO Selling Shareholder that (i) such RoFO Selling Shareholder has full right, title and interest in and to such Subject Securities; (ii) such RoFO Selling Shareholder has all necessary power and authority and has taken all necessary actions to sell such Subject Securities as contemplated by the RoFO Offer; and (iii) such Subject Securities are free and clear of any and all liens or encumbrances.

7.3.7 Notwithstanding the other provisions of the present Articles and of any Shareholders’ Agreement, no RoFO Selling Shareholder may transfer any Subject Securities to any person under this provision or grant any security over its Securities by way of charge without, in each case, the prior written consent of KKR (not to be unreasonably withheld or delayed), which consent shall be deemed to have been given if the RoFO Selling Shareholder has not received written notice from KKR that KKR is withholding such consent within twenty (20) Business Days from the date on which such consent has been requested in writing and the identity of the transferee or the beneficiary of the charge (as the case may be) has been disclosed to KKR, on the basis that, in the opinion of KKR, acting reasonably, such person is a Competitor or such person has an unsatisfactory business reputation or the identity of such person would be reasonably likely to cause material damage to the business of the Target. The Company and each Shareholder shall prevent, and cause to prevent, the registration of any transfer of Subject Securities or charge and cause the Target to suspend all rights relating to any Subject Securities comprised in any such transfer or charge unless and until any breach of this provision is rectified to the reasonable satisfaction of KKR.

7.4 Tag-Along Rights

7.4.1 If KKR (the “Selling Shareholder”) proposes to Transfer its Securities to a third party (a “Proposed Sale”), then such Selling Shareholder shall furnish to CMC and Gerrard a written notice of such Proposed Sale (the “Tag-Along Notice”). The Tag-Along Notice will include:

(a) the number of Securities proposed to be so transferred; (B) the proposed amount and form of consideration to be received by the Selling Shareholder per Security or the formula by which such consideration is to be determined (and if such consideration consists in part or in whole of assets other than cash, a good faith estimate of the fair market value of such non-cash consideration and relevant information relating to such non-cash consideration); (C) the identity of the proposed transferee or transferees (the “Proposed Transferee”); (D) the proposed transfer date, if known and (E) to the extent known, any other material terms of the Proposed Sale (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by the Selling Shareholder); and

(b) an invitation to Gerrard and CMC to make an offer (any such Shareholder who elects to make such an offer being a “Tagging Shareholder” and, together with the Selling Shareholder, the “Tag-Along Sellers”) to include in the Proposed Sale the number of Securities held by such Tagging Shareholder, determined as set out below. The Selling Shareholder will (x) consult with the other Shareholders and the Executive Chairperson on the proposed terms of such transaction; (y) give the other Shareholders and the Executive Chairperson and their respective advisors a reasonable opportunity to comment upon such terms and the governing agreements and; (z) thereafter deliver or cause to be delivered to each Tagging Shareholder copies of all transaction documents relating to the Proposed Sale as the same become available.

7.4.2 Each Tagging Shareholder wishing to exercise the tag-along rights provided by this article 7.4 must, within twenty (20) Business Days following delivery of the Tag-Along Notice, deliver a notice (the “Tag-Along Offer”) to the Selling Shareholder indicating its desire to exercise its rights and specifying the number of Securities it desires to transfer up to

a number equal to (i) such Tag-Along Seller's ownership percentage (i.e. the number of Securities it holds divided by the total number of Securities outstanding) multiplied by (ii) the number of Securities to be sold in the Proposed Sale.

7.4.3 Each Tagging Shareholder who does not make a Tag-Along Offer in compliance with this article 7.4, including the time period, shall be deemed to have waived all of such Tagging Shareholder's rights with respect to such Proposed Sale, and the Tag-Along Sellers shall thereafter be free to transfer the Securities in respect of which no Tag-Along Offer has been made pursuant to and in compliance with these terms to the Proposed Transferee, for the same form of consideration, at a price no greater than the price set forth in the Tag-Along Notice and on other terms and conditions which are not materially more favourable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice.

7.4.4 In order to be entitled to exercise its right to sell Securities to the Proposed Transferee, each Tagging Shareholder shall make to the Proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Tagging Shareholders' Securities as the Selling Shareholder makes in connection with the Proposed Sale (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities or lock-up agreements affecting a pro rata portion of their Securities and other orderly-exit covenants as the Selling Shareholder agrees to be subject to.

7.4.5 The offer of each Tagging Shareholder contained in such Tagging Shareholder's Tag-Along Offer shall be irrevocable for twenty (20) Business Days and, to the extent such offer is accepted, such Tagging Shareholder shall be bound and obligated to Transfer in the Proposed Sale on the same terms and conditions with respect to each Security Transferred, as the Selling Shareholder, up to such number of Securities as such Tagging Shareholder shall have specified in its Tag-Along Offer.

7.4.6 If any Tagging Shareholder exercises its rights under this article 7.4, the closing of the purchase of the Securities with respect to which such rights have been exercised will take place concurrently with the closing of the sale of the Selling Shareholder's Securities to the Proposed Transferee.

7.4.7 The Selling Shareholder shall not Transfer any of its Securities to the Proposed Transferee unless those Shares offered to be sold by each Tagging Shareholder in the Tag-Along Offer are purchased by the Proposed Transferee at the same time.

7.4.8 If prior to the closing of the Proposed Sale, the terms of the Proposed Sale shall change with the result that the price to be paid in such Proposed Sale shall be greater than the price per Security set forth in the Tag-Along Notice or the other principal terms of such Proposed Sale shall be materially more favourable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished to Gerrard and CMC, and the terms and provisions of this article 7.4 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 7.4. In addition, if the Tag-Along Sellers have not completed the Proposed Sale by the end of the 180th day (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals) after the date of delivery of the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be released from its obligations under such the Tag-Along Offer, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished, and the terms and provisions of this article 7.4 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 7.4 unless the failure to complete such Proposed Sale was due to the failure by any Tagging Shareholder to comply with the terms of this article 7.4.

7.5 Drag along

7.5.1 Notwithstanding anything contained in this article 7 to the contrary, if KKR accepts a bona fide offer to transfer Securities to an unaffiliated third party that would result in a Change of Control of the Company (a "Change of Control Acceptance"), then KKR may require the other Shareholders to transfer a prorata portion of their Securities to such unaffiliated third party on the same terms and conditions.

7.5.2 On the occurrence of a Change of Control Acceptance, KKR shall deliver a written notice (a "Required Sale Notice") with respect to such Change of Control Acceptance at least twenty (20) Business Days prior to the anticipated closing date of such transaction to the other Shareholders.

7.5.3 The Required Sale Notice will include (i) the name and address of the proposed transferee, (ii) the proposed amount and form of consideration to be received per Security (and if such consideration consists in part or in whole of non-cash consideration, KKR will provide information, to the extent reasonably available to KKR, relating to such non-cash consideration and provided that all non-cash consideration shall unless otherwise agreed be received pro rata among the Shareholders), (iii) if known, the proposed transfer date and (iv) to the extent known, any other material terms of the transaction (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by KKR). KKR will (x) consult with the other Shareholders and the Executive Chairperson on the proposed terms of such transaction; (y) give the other Shareholders and the Executive Chairperson and their respective advisors a reasonable opportunity to comment upon such terms and the governing agreements; and (z) thereafter deliver or cause to be delivered to each other Shareholder copies of all transaction documents relating to the transaction with the Required Sale Notice or, if not then available, promptly as the same become available.

7.5.4 Each such other Shareholder (a "Dragged Shareholder"), upon receipt of a Required Sale Notice, shall be obligated to sell the Securities on the terms and conditions set forth in the Required Sale Notice. Each Dragged Shareholder shall be further obligated (i) to participate in the transaction contemplated by the Required Sale Notice, (ii) to vote its Securities in favour of the transaction at any meeting of Shareholders called to vote on or approve the transaction and/or to grant a proxy to KKR to vote such Dragging Shareholder's Securities in favour of the transaction and/or to consent in writing

to the transaction, (iii) to waive all dissenters' or appraisal rights in connection with the transaction, (iv) to enter into agreements relating to the transaction and to agree (as to itself) to make to the proposed transferee equivalent representations and warranties with regards to such Dragged Shareholder's Securities as KKR agrees to make in connection with KKR and its Securities as part of the transaction (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities and lock-up agreements (subject to equivalent limitations on liability) as KKR agrees to be subject to (provided that any such representations, warranties, undertakings, covenants, indemnities and agreements shall be made severally and proportionately and not jointly and provided they are negotiated by KKR on a bona fide arm's-length basis), and (v) if reasonably requested to facilitate the completion of the transaction, to grant powers of attorney to KKR or its designee to sign completion documents and/or to sign or deliver such other documents as KKR is signing if reasonable and appropriate in the context of such transaction.

7.5.5 If at the end of the 180th day after the date of delivery of the Required Sale Notice (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals), KKR has not completed the proposed transaction, the Required Sale Notice shall be null and void, each such Dragged Shareholder shall be released from such Dragged Shareholder's obligations under the Required Sale Notice and it shall be necessary for a separate Required Sale Notice to be furnished and the terms and provisions of this article 7.5 separately complied with in order to consummate any Change of Control.

7.6 Other Transfer Restrictions

7.6.1 In addition to any other restrictions on Transfers herein contained, without the approval of the Board of the Managers, none of the Shareholders may directly or indirectly Transfer any Securities or other economic or equitable interests:

- (a) to any Person who lacks the legal right, power or capacity to own such Securities;
- (b) if such Transfer requires the registration or other qualification of such Securities pursuant to any applicable securities laws;
- (c) if such Transfer will have a material adverse tax consequence for the Company or any of the Shareholders;
- (d) for so long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer is effectuated through an "established securities market" or a "secondary market" (or the substantial equivalent thereof) within the meaning of Section 7704 of the IRC or such Transfer would otherwise result in the Company being treated as a "publicly traded partnership," as such term is defined in sections 469(k)(2) or 7704(b) of the IRC and the regulations promulgated thereunder (unless (i) such Transfer is disregarded in determining whether interests in the Company are readily tradable on a secondary market or the substantial equivalent thereof under section 1.7704-1 of the U.S. Treasury Regulations (other than Section 1.7704-1(e)(1)(x) thereof) or (ii) the Shareholders determine that the Company will satisfy the requirements of section 1.7704-1(h) of the U.S. Treasury Regulations at all times during the taxable year of such Transfer;
- (e) if in the reasonable determination of the Board of Managers, such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained; or
- (f) if such transfer would result in a violation of the U.S. Foreign Corrupt Practices Act, the UK Bribery Act 2010, U.S. sanctions administered by the Office of Foreign Assets Control of the U.S. Department of the Treasury or any other European Union, United Kingdom or United Nations sanctions regulations or any other applicable anti-bribery, anti-corruption and anti-money laundering laws and regulations.

7.6.2 Unless otherwise approved by the Board of Managers, no Transfer may be made or recorded in the books and records of the Company unless the Transferee shall deliver to the Company notice of such Transfer, including a fully executed copy of all documentation and agreements relating to the Transfer and any agreements or other documents required by any Shareholders' Agreement, including the written agreement (as required pursuant to article 7.8. of the Transferee to be bound by the terms of any Shareholders' Agreement and to assume all obligations of the Transferring Shareholder under any Shareholders' Agreement in respect of the Securities that are the subject of the Transfer.

7.6.3 For the avoidance of doubt, the provisions of this article 7 apply to any indirect Transfer of any interest in the Securities, including the Transfer of any interest in a Shareholder or any other parent company primarily representing a direct or indirect interest in the Securities. For the avoidance of doubt a Transfer of a limited partnership interest in a partnership which directly or indirectly owns Securities will not be deemed a Transfer of Securities so long as the partnership has not been formed for the purpose of holding Securities and owns material assets other than Securities.

7.7 Further Assurances in respect of Transfers.

Subject to the other provisions of this article 7, each Party shall take or cause to be taken all such actions as may be necessary or reasonably desirable in order to expeditiously give effect to the provisions of this article 7 including to consummate each Transfer which is effected pursuant to the terms of any Shareholders' Agreement, including Transfers pursuant to article 7.3, article 7.4, article 7.5 or article 7.11, and any related transactions, including voting their Shares in favour of resolutions at general meetings of the Company to approve such Transfers pursuant to article 8.2 of the Articles, executing, acknowledging and delivering consents (including, without limitation, procuring that any Manager appointed by such party consents to such transfer where required by the Articles), assignments, waivers and other documents or instruments; furnishing information and copies of documents; filing applications, reports, returns, filings and other documents or instruments with governmental authorities, voting its Securities in favour of any such Transfer or granting proxies to vote in favour or executing consents to such Transfer; and otherwise cooperating with the relevant Parties.

7.8 Sale Process

Subject to the other provisions of this article 7, KKR shall, in its sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any proposed Transfer pursuant to article 7.4 or article 7.5 and the terms and conditions thereof. Neither any Shareholder nor any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Party arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any such proposed Transfer, except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of this article 7.

7.9 Obligation to Re-Transfer

If any Person to which any Securities have been Transferred, directly or indirectly, pursuant to sub-clause (a) of the definition of Permitted Transfer ceases to be a Permitted Transferee of the Transferring Shareholder, such Person shall immediately Transfer to the Transferring Shareholder (or to another Permitted Transferee of such Shareholder) all of the Securities so Transferred to such Person and, until such further Transfer has occurred, all of the voting and/or economic rights with respect to the Securities so Transferred shall be suspended.

7.10 Reorganisation

7.10.1 At any time (including prior to or following a Public Offering), the Company may, having considered the reasonable tax requirements of the Shareholders, take, and may cause any member of the Group to take, any actions necessary, appropriate or desirable, (i) to liquidate, dissolve or wind up, (ii) to merge or demerge and/or (iii) to reorganise, recapitalise or otherwise restructure (including to change the corporate form of) any member of the Group (each, a "Reorganisation Transaction"), in each case, so as to optimize the corporate structure as is appropriate in light of tax, legal or other professional advice received by the Group provided that: (A) any transaction shall not, to the extent legally feasible, adversely affect the economic position, including tax treatment, of any Shareholder in any material respect; and (B) all Shareholders are treated equally.

7.10.2 In connection with any Reorganisation Transaction, the Board of Managers has the right to require each Shareholder to exchange, convert or otherwise swap their Securities into securities of another legal entity; provided that: (A) such transaction shall not, to the extent legally feasible, adversely affect the economic position, including tax treatment, of such Shareholder in any material respect; and (B) all Shareholders are treated equally. In such case, all provisions of these Articles, any Shareholders' Agreement and related documents shall continue to apply in substance to those new securities, subject to mandatory law, and shall be amended accordingly.

7.11 GE Transfer Event.

7.11.1 At any time following the occurrence of a GE Transfer Event, Gerrard may transfer all (but not part only) of its Securities to any person (the "GE Transferee").

7.11.2 Prior to any transfer of Securities under this provision, Gerrard shall give written notice by registered post, registered airmail or courier (the "Transfer Notice") to KKR: (i) specifying that Gerrard proposes to transfer all of its Securities (the "Offered Securities") and the price at which the Offered Securities are proposed to be transferred (the "Proposed Securities Price"); and (ii) offering the Offered Securities for sale at the Proposed Securities Price to KKR.

7.11.3 The Transfer Notice shall specify a period of not less than twenty (20) Business Days from the delivery date of the Transfer Notice (the "Acceptance Period") within which such offer may be accepted by written notice by registered post, registered airmail or courier and KKR may accept all or part of the Securities being offered to KKR pursuant to the Transfer Notice. Completion of the transfer of any Offered Securities pursuant to a Transfer Notice shall take place within twenty (20) Business Days from the end of the Acceptance Period (the "Transfer Date"). If KKR does not wish to purchase some or all of the Offered Securities or completion does not occur on or prior to the Transfer Date, Gerrard shall be entitled for a period of six months from the Transfer Date to transfer any remaining Offered Securities to a GE Transferee at a price which is no lower than the Proposed Securities Price. For the avoidance of doubt, Gerrard may only exercise its transfer right under this provision and may only issue a Transfer Notice under this provision on one occasion.

7.11.4 Notwithstanding the other provisions of these Articles and of any Shareholders' Agreement, Gerrard may not transfer any Offered Securities to any person under this article 7.11 or grant any security over its Securities by way of charge without, in each case, the prior written consent of KKR (not to be unreasonably withheld or delayed), which consent shall be deemed to have been given if Gerrard has not received written notice from KKR that KKR is withholding such consent within twenty (20) Business Days from the date on which such consent has been requested in writing and the identity of the GE Transferee or the beneficiary of the charge (as the case may be) has been disclosed to KKR, on the basis that, in the opinion of KKR, acting reasonably, such person is a Competitor or such person has an unsatisfactory business reputation or the identity of such person would be reasonably likely to cause material damage to the business of the Target. The Company and each Shareholder shall prevent, and cause to prevent, the registration of any transfer of Offered Securities or charge and cause the Target to suspend all rights relating to any Offered Securities comprised in any such transfer or charge unless and until any breach of this provision is rectified to the reasonable satisfaction of KKR.

7.11.5 Where Gerrard is proposing to transfer its Securities to a bona fide third party pursuant to this article, such third party will, subject to entering into confidentiality restrictions acceptable to the Board, acting reasonably, be granted reasonable access to information relating to the Target for the purpose of conducting due diligence in relation thereto.

7.11.6 In the event that any Securities are the subject of a charge, pledge, encumbrance or other form of security (a "Charge"), such Securities (or any part thereof) may be transferred to the holder of such Charge or a third party in the course of enforcement of the Charge by such holder and, in such event, the foregoing provisions of this article 7.11 shall not apply to such transfer.

7.11.7 If, as a result of the GE Transfer Event, the employment of, or the provision of consultancy services by, any member of management of the Target that holds interests in CMC are terminated, CMC shall be entitled to transfer such number of Securities which represents such departing manager's indirect economic ownership of the Securities and the provisions of this section shall apply to such transfer mutatis mutandis.

8. Transfer of shares.

8.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

8.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

8.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

8.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

8.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law and to the provisions set out in these Articles.

9. Management.

9.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

9.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers"). In this case, the Board of Managers may, if the Shareholders so resolve, be composed of one or more A managers (the "A Managers") and one or more B managers (the "B Managers").

9.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

10. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

11. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

11.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

11.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager;

11.3 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

12. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

13. Board meetings.

13.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

13.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

13.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 13.5. For the avoidance of doubt, if the Board of Managers is divided between A Managers and B Managers, an A Manager may appoint either an A Manager or a B Manager as his Manager's Representative and a B Manager may also appoint either an A Manager or a B Manager as his Manager's Representative.

13.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions provided, if the Board of Managers is divided into A Managers and B Managers, at least one of the A Managers and one of the B Managers are present or represented

or, if the Board of Managers is not divided into A Managers and B Managers, a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

13.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

13.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

13.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13.8 Subject to article 13.9 none of the actions listed below may be taken by or on behalf of the Company or any other member of the Group unless and until both Gerrard and CMC have consented in writing to such action prior to the taking of such action:

- i. amendments to the rights attaching to the Securities;
- ii. any other amendments to Organisational Documents, including these Articles, that would have an adverse effect on the rights of the CMC and Gerrard;
- iii. a material change in the nature of the business of the Target;
- iv. any voluntary bankruptcy, dissolution, liquidation or winding up of the Target; and
- v. any affiliate transactions between the Company or any of its subsidiaries, on the one hand, and any Shareholder or any of their affiliates, other than the Company and its subsidiaries, on the other hand, excluding, however (i) fully disclosed transactions on an arm's length basis, duly authorised by the Board, in the best interests of the Shareholders as a whole, including transactions with Capstone Europe Ltd. and KKR Capital Markets Limited, (ii) duly authorised directors' fees and expenses, and (iii) the transaction and monitoring fees and related services agreements authorised by the Shareholders.

13.9 The consent rights in 13.8 shall cease to apply on and from the date on which Gerrard and CMC cease to jointly hold more than 10% of the Securities of the Company.

14. Shareholders' resolutions.

14.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

14.2 Subject as provided in Articles 14.3, 14.4 and 14.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

14.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

14.4 Subject as provided in Article 14.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

14.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

14.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

14.8

14.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

14.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission

or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 14.8.1 and the above provisions of Article 14.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

15. Business year.

15.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

15.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law on first Tuesday of the month of June at 10:00 a.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held the immediately following business day.

16. Distributions on shares.

16.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

16.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon a Shareholders' Resolution.

16.3 The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Sole Manager, or the Board of Managers, as the case may be, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Luxembourg Law

16.4 The Share Premium Account may be distributed to the Shareholders upon a Shareholders' Resolution. The Shareholders may decide to allocate any amount out of the Share Premium Account to the legal reserve account.

16.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the Sole Manager, or the Board of Managers, as the case may be, and may be paid at such places and times by the Sole Manager, or the Board of Managers, as the case may be. The Sole Manager, or the Board of Managers, as the case may be, may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

16.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

16.6.1 each Class A Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.2 each Class B Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.3 each Class C Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.4 each Class D Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.5 each Class E Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.6 each Class F Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.7 each Class G Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.8 each Class H Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Share, then,

16.6.9 each Class I Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share; and

16.6.10 the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

17. Dissolution and liquidation.

17.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13.8.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions under article 16 of these Articles.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

19. Definitions. In the present Articles, the following words shall have the following meanings:

"Affiliate" shall mean, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person, and "Affiliated" shall have a meaning correlative to the foregoing.

"Bidco" means Adria Bidco B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Netherlands.

"Board" shall mean the board of directors or other comparable governing body of Bidco, from time to time.

"Business Day" shall mean a day on which banks are open for business in Sarajevo, Belgrade, Ljubljana, London, Luxembourg and New York (which, for avoidance of doubt, shall not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

"Change of Control" shall mean any transaction or series of related transactions further to which KKR Transfers to any Person that is a bona fide Transferee not Affiliated with KKR more than 50% of the voting rights of the Company.

"Completion" shall have the meaning ascribed to it in any Shareholders' Agreement.

"Control" shall mean with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person or (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of these Articles, a fund advised or managed directly or indirectly by a Person shall also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing).

"CMC" means Cable Management Company Ltd.

"Director" shall mean a member of the Board, as applicable.

"Executive Chairperson" shall have the meaning ascribed to it in any Shareholders' Agreement.

"Gerrard" means Gerrard Enterprises LLC.

"IPO" shall mean an initial Public Offering of a class of shares of the IPO Entity.

"IPO Entity" shall mean the Company, Target or any other Subsidiary of the Company as determined by the Board of Managers.

"IPO Securities" shall mean the shares of the IPO Entity to be offered and sold in connection with an IPO.

"IRC" shall mean the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended from time to time, or any similar federal statute then in effect, and a reference to a particular section thereof shall be deemed to include a reference to the comparable section, if any, of any such similar federal statute.

"KKR" means KKR Adria Topco Ltd.

"New Securities" shall mean any newly issued Shares or any other securities or shareholder loans of the Company or any of its Subsidiaries after Completion.

"Organisational Documents" shall mean the memorandum and articles of association, by-laws or other organisational documents of an entity, as applicable.

"Permitted Transfer" shall have the meaning ascribed to it in any Shareholders' Agreement.

"Person" shall mean a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organisation.

"Public Offering" shall mean any sale, whether primary or secondary, of shares made in a public distribution on a recognised stock exchange in the United States or in a member state of the European Economic Area pursuant to a prospectus, offering document or registration statement prepared in accordance with applicable regulations (whether in the United States or outside the United States) (other than a registration on Form S-4, F-4 or S-8 under the Securities Act, or any successor or other equivalent forms promulgated for similar purposes outside the United States).

"Securities" shall mean, collectively, Shares and any securities issued as a dividend in kind with respect to any of the foregoing and any securities issued in exchange therefor or upon any reclassification thereof, including, for the avoidance of doubt, any New Securities which have been issued.

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement relating to the Company to which the Shareholders are parties as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"Subsidiary" shall mean a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

"Target" means any of (i) Slovenia Broadband S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies (registered number R.C.S. B 145882) and (ii) Serbia Broadband-Srpske Kablovske mre_e d.o.o. Beograd, a limited liability company (dru_tvo sa ograni.enom odgovorno_.u) incorporated and existing under the laws of Serbia, having its registered office at Bulevar Zorana.in.i.a 8a, Belgrade, Serbia.

"Transfer" shall mean a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of any legal or beneficial interest in any parent holding company of the relevant Person."

Third resolution

The Shareholders resolve to re-designate the managers of the Company as follows:

- as A Managers:

Mr. William J. Janetschek and Mr. Jean-Pierre Saad.;

- as B Managers:

Mr. Stefan Lambert and Dr. Wolfgang Zettel.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'année deux mille quatorze, le dix mars,

Par-devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

KKR Adria Topco Ltd., une private limited liability company constituée en vertu des lois des Iles Caïmans et immatriculée auprès du Cayman Islands' registrar of exempted companies sous le numéro MC-281344 et ayant son siège social au Uglan House, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïman, ici représentée par Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 10 Mars 2014;

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de Adria Luxco S.à r.l. (ci- après la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B180743, constituée en vertu d'un acte notarié rédigé par Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, le 30 septembre 2013. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 21 novembre 2013, numéro 2935, page 140854, et ont été modifiés par un acte notarié rédigé par Maître Francis Kessler en date du 4 mars 2014, lequel n'a pas encore été publié au Mémorial.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant 100% du capital social, a requis du notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trente-deux mille huit cents euros et quarante centimes (EUR 32.800,40), afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-onze mille cent vingt-quatre euros et soixante-dix centimes (EUR 91.124,70) à cent vingt-trois mille neuf cent vingt-cinq euros et dix centimes (EUR 123.925,10), par la création et l'émission de trois million deux cent quatre-vingt mille quarante (3.280.040) nouvelles parts sociales divisées comme suit (les "Nouvelles Parts Sociales"):

- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- trois cent vingt-huit mille quatre (328.004) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"),

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes, pour un montant total de cent quarante-six millions quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-huit centimes (EUR 146.450.293,58) par une contribution en nature.

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

- Gerrard Enterprises LLC, une private limited company constituée en vertu des lois de l'Île de Man, immatriculée sous le numéro 000543L, ayant son siège social au Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Île de Man, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 10 mars 2014, ci-annexée, déclare souscrire à: deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie A; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie B; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie C; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie D; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie E; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie F; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie G; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie H; deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie I; et deux cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-huit (276.378) Parts Sociales de Catégorie J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). Ces nouvelles parts sociales ont été payées par voie d'apport en nature consistant en une créance librement transmissible et incontestée qu'elle détient, d'un montant de cent vingt-trois millions quatre cents mille euros (EUR 123.400.000,-), dont: (i) vingt-sept mille six cent trente-sept euros et quatre-vingt centimes (EUR 27.637,80) sont alloués au capital social de la Société, (ii) cent vingt-trois millions trois cent soixante-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze euros et trente-quatre centimes (EUR 123.369.291,34) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société, et (iii) trois mille soixante-dix euros et quatre-vingt-six centimes (EUR 3.070,86) sont alloués à la réserve légale. La prime d'émission ne sera pas allouée à une catégorie de part sociale particulière; et

- Cable Management Company Ltd., une limited liability company constituée en vertu des lois des Îles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 1031130, ayant son siège social au Road Town, Tortola, PO Box 3175, Îles Vierges Britanniques, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 10 mars 2014, ci-annexée, déclare souscrire à: cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie A; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie B; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie C; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie D; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie E; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie F; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie G; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie H; cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie I; et cinquante-et-un mille six cent vingt-six (51.626) Parts Sociales de Catégorie J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). De telles nouvelles parts sociales ont été payées par Cable Management Company Ltd par voie d'apport en nature consistant en une créance librement transmissible et incontestée qu'elle détient d'un montant de vingt-trois millions cinquante mille deux cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-huit centimes (EUR 23.050.293,58) dont: (i) cinq mille cent soixante-deux euros et soixante centimes (EUR 5.162,60) sont alloués au capital social de la Société, (ii) vingt-trois millions quarante-quatre mille cinq cent cinquante-

sept euros et trente-six centimes (EUR 23.044.557,36) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société, et (iii) cinq cent soixante-treize euros et soixante-deux centimes (EUR 573,62) sont alloués à la réserve légale de la Société. La prime d'émission ne sera pas allouée à une catégorie de part sociale particulière.

L'Associé Unique, Gerrard Entreprises LLC, et Cable Management Company Ltd. sont ci-après dénommés les "Associés" dans les présentes résolutions écrites.

La contribution globale de cent quarante-six millions quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-huit centimes (EUR 146.450.293,58) est allouée comme suit: (i) trente-deux mille huit cents euros et quarante centimes (EUR 32.800,40) sont alloués au capital social de la Société, (ii) cent quarante-six millions quatre cent treize mille huit cent quarante-huit euros et soixante-dix centimes (EUR 146.413.848,70) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société (la "Prime d'Emission"), et (iii) trois mille six cent quarante-quatre euros et quarante-huit centimes (EUR 3.644,48) sont alloués à la réserve légale de la Société (la "Contribution à la Réserve Légale"). La Prime d'Emission ne sera pas allouée à une catégorie de part sociale particulière.

La preuve de ces contributions en nature et leurs valeurs totales ont été données sous la forme d'une copie d'un rapport d'évaluation, lequel indique que les gérants de la Société ont confirmé que la valeur des contributions en nature faites par Gerrard Entreprises LLC et Cable Management Company Ltd est au moins égal à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales, de la Prime d'Emission et de la Contribution à la Réserve Légale. Une copie du rapport d'évaluation restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

Seconde résolution

Les Associés décident également de modifier et de refondre entièrement les Statuts de la Société (y inclus la clause d'objet ainsi que l'article 5 conformément à la résolution précédente), qui seront désormais lu comme suit:

" **1. Forme-Dénomination** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Adria Luxco S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 9.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 9.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise conformément à ces Statuts - y compris l'article 14.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) toute ou partie des actions, parts, obligations (debentures), obligations convertibles en action (debenture stock), emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore libéré, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne y compris des employés de la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou nantissement pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent vingt-cinq Euros et dix centimes (EUR 123.925,10) divisés suit:

- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- un million deux cent trente-neuf mille deux cent cinquante et une (1.239.251) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"),

ayant une valeur nominale d'un centime Euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales") et ayant les droits et obligations définis dans ces Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément. Les "Catégories de Parts Sociales" désignent les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie I et les Parts Sociales de Catégorie J (chacune étant une "Catégorie de Parts Sociales").

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de ce qui est prévu dans les présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par Résolution des Associés prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts et conformément avec tout Pacte d'Associés, et en particulier les dispositions de préemption.

5.6 Le capital social de la Société peut être réduit exclusivement, sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Parts Sociales émises d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales (un "Rachat") dans l'ordre suivant:

- Les Parts Sociales de Catégorie J;
- Les Parts Sociales de Catégorie I;
- Les Parts Sociales de Catégorie H;
- Les Parts Sociales de Catégorie G;
- Les Parts Sociales de Catégorie F;
- Les Parts Sociales de Catégorie E;
- Les Parts Sociales de Catégorie D;
- Les Parts Sociales de Catégorie C;
- Les Parts Sociales de Catégorie B;
- Les Parts Sociales de Catégorie A.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par rachat et annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.6), une telle Catégorie de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au prorata de leur détention dans une telle catégorie au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La "Valeur d'Annulation par Part Sociale" sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales à racheter et à annuler.

5.7.2 Le "Montant Total d'Annulation" sera le montant déterminé par le Conseil d'Administration et approuvé par une Résolution des Associés sur base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible relatif à la Catégorie concernée au moment de l'annulation de la Catégorie concernée, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par Résolution des Associés prise aux conditions requises pour la modification des Statuts, sous réserve cependant que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à un tel Montant Disponible.

5.8 Lors du rachat de l'annulation des Parts Sociales de la Catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra due et exigible par la Société.

5.9 Dans ces Statuts:

Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Comptes Intérimaires concernée.
Date de Comptes Intérimaires	Signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du Rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales concernée.
Montant Disponible	<p>Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure l'Associé aurait eu droit à des distributions de dividende en vertu de l'article 16 des Statuts (les "Bénéfices Nets Concernés") augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) selon le cas par le montant de réduction du capital social et réduction de la réserve légale relatives à la Catégorie de Parts Sociales à annuler mais diminué par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à allouer au(x) réserve(s) en vertu des exigences de la Loi Luxembourgeoise ou des Statuts, à chaque fois tel qu'énoncé dans les Comptes Intérimaires (sans, pour écarter tout doute, double comptage) de telle sorte que:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Où</p> <p>AA = Montant Disponible NP = Bénéfices Nets Concernés (y compris les bénéfices reportés) P = toutes réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction de capital social et réduction de réserve légale relatives à la Catégorie de Parts Sociales à annuler L = pertes (y compris les pertes reportées) LR = toutes sommes à allouer au(x) réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts</p> <p>Dans le cas où la Société réaliserait des bénéfices supplémentaires (par exemple un paiement de complément) après le Rachat, à la suite d'une opération réalisée avant le Rachat, alors le Montant Disponible calculé à l'occasion du Rachat prendra en compte un tel bénéfice supplémentaire.</p>

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession.

7.1 La cession de Parts Sociales est soumise aux dispositions des présents Statuts, aux articles 189 et 190 de la Loi de 1915 et aux dispositions de tout Pacte d'Associés.

7.2 Restrictions Générales aux Cessions.

(a) Chacun de Gerrard et CMC ne pourront pas directement ou indirectement Céder des Titres ou autres participations économiques ou de capital sans le consentement écrit préalable de KKR, excepté (i) en vertu d'une Cession Autorisée, (ii) en vertu des articles 7.11 ou (iii) après la date qui est cinq ans après la date de tout Pacte d'Associés, dans chaque cas sous réserve des dispositions de l'article 7.4 et 7.5 et de tout Pacte d'Associés. Nonobstant ce qui précède, autrement que dans le cas d'un Evènement de Cession GE, ni Gerrard ni CMC ne pourra directement ou indirectement céder des Titres ou autres participations économiques ou de capital à des concurrents de la Cible ou à un investisseur stratégique ayant des activités dans le même secteur que la Cible (le "Concurrent"), sans le consentement préalable du Conseil de Gérance. Toute prétendue Cession de Titres ou autres participations économiques ou de capital en violation de tout Pacte d'Associés sera nul et non avenu, et ni la Société ni l'une de ses Filiales ne pourra donner, de toute manière que ce soit effet, à telle Cession non autorisée. Nonobstant ce qui précède, pour écarter tout doute, Gerrard et CMC pourront, avant la date qui est cinq ans à compter de la date de tout Pacte d'Associés, Céder des Titres (par voie de vente ou d'IPO ou autrement) sur le consentement préalable écrit de KKR. Une Cession de Titres ou autres participations économiques ou de capital en vertu du présent article 7.2 (a) et des articles 7.3, 7.4, 7.5 et 7.11 par un détenteur de titres dans un véhicule d'investissement qui détient des Titres ou autres participations économiques ou de capital sera considéré comme une Cession de Titres (ou autres participations économiques ou de capital) par un Associé et sera sujet aux mêmes restrictions.

(b) KKR peut, jusqu'à la date des douze mois de la date de tout Pacte d'Associés, syndiquer des Titres à des investisseurs institutionnels ou autres (les "Co-Investisseurs"), sous réserve que les Co-Investisseurs n'acquiescent pas plus de 40% au total des participations dans KKR et que KKR reste dirigé et contrôlé par des entités Affiliées à Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P.

7.3 RoFO (Right of First Offer)

7.3.1 Sauf dans le cas de Cessions Autorisées, une vente en vertu de l'article 7.11 à la suite d'un Evènement de Cession GE ou de ventes sur un marché libre à la suite d'un IPO, si soit Gerrard ou CMC souhaite Céder ses Titres, un tel Associé cédant étant un "Associé RoFO Cédant" alors l'Associé RoFO Cédant devra tout d'abord fournir un avis écrit d'une telle Cession de Titres proposée (une "Avis RoFO") à KKR ("Bénéficiaire RoFO" et une telle offre une "Offre RoFO") avant toute Cession proposée de ce type.

7.3.2 L'Avis RoFO devra inclure (i) le nombre de Titres que l'Associé RoFO Cédant propose de Céder (les "Titres Concernés") et (ii) les termes de l'offre irrévocable qui pourra être faite à chaque Bénéficiaire RoFO d'acquérir les Titres Concernés à de tels termes.

7.3.3 Dans les vingt (20) Jours Ouvrables suivant la date de délivrance de l'Avis RoFO (la "Date Limite RoFO"), le Bénéficiaire RoFO pourra faire une ou plusieurs offres pour acquérir tous, mais pas moins que tous les Titres Concernés aux termes définis dans l'Avis RoFO en fournissant un avis écrit qui inclut le montant numéraire de la contrepartie par Titre ou la formule en vertu de laquelle une telle contrepartie est à déterminer (l' "Avis de Première Offre") à l'Associé RoFO Cédant d'une telle offre (chaque personne remettant une telle offre, un "Cessionnaire RoFO").

7.3.4 Si le Bénéficiaire RoFO n'a pas fourni l'Avis de Première Offre conforme aux exigences ci-dessus, y compris les délais prescrits, il sera réputé avoir renoncé à tous les droits d'un tel Bénéficiaire RoFO d'acquérir les Titres Concernés en vertu de l'Offre RoFO. Si le Bénéficiaire RoFO ne remet pas d'Avis de Première Offre ou renonce à ses droits d'acquérir les Titres Concernés, alors l'Associé RoFO Cédant sera libre de céder les Titres Concernés à tout acheteur potentiel des Titres Concernés à tout prix jusqu'à la date qui est six mois à compter de la date de l'Avis RoFO.

7.3.5 Dans les dix jours après la fin de la Date Limite RoFO, l'Associé RoFO Cédant devra informer le Cessionnaire RoFO, par notification écrite de son acceptation de l'Avis de Première Offre, s'il en existe. Si l'Avis de Première Offre n'est pas accepté par l'Associé RoFO Cédant, l'Associé RoFO Cédant sera libre de céder les Titres Concernés à toute personne à un prix d'acquisition n'étant pas inférieur au prix défini dans l'Avis de Première Offre reçu par l'Associé RoFO Cédant jusqu'à six (6) mois après la date de l'Avis RoFO.

7.3.6 La réception de la contrepartie par l'Associé RoFO Cédant cédant les Titres Concernés en paiement pour la cession de tels Titres Concernés en vertu de l'Offre RoFO sera réputé être une représentation et une garantie par un tel Associé RoFO Cédant que (i) l'Associé RoFO Cédant a le droit, titre et intérêt sur et dans ces Titres Concernés; (ii) l'Associé RoFO Cédant a le pouvoir et autorité nécessaire et a pris toutes les mesures nécessaires pour céder les Titres Concernés tel qu'envisagé par l'Offre RoFO; et (iii) les Titres Concernés sont libres et dénués de tout privilège ou nantissement.

7.3.7 Nonobstant les autres dispositions des présents Statuts et du Pacte d'Associés, aucun Associé RoFO Cédant ne pourra céder tous Titres Concernés à toute personne en vertu de cette disposition ou conférer une sûreté sur ses Titres par voie de nantissement sans, dans chaque cas, l'accord écrit préalable de KKR (qui ne pourra pas être retenu ou retardé de manière déraisonnable), un tel accord sera réputé avoir été donné si l'Associé RoFO Cédant n'a pas reçu d'avis écrit de la part de KKR que ce dernier refuse son consentement dans les vingt (20) Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle un tel accord a été demandé par écrit et l'identité du cessionnaire ou bénéficiaire du nantissement a été communiqué à KKR, au motif que, dans l'opinion de KKR, agissant raisonnablement, une telle personne est un Concurrent ou cette personne a une réputation commerciale insatisfaisante ou l'identité d'une telle personne pourrait raisonnablement nuire substantiellement à l'activité de la Cible. La Société et chaque Associé devra prévenir et viser à prévenir, l'enregistrement de toute cession de Titres Concernés ou nantissement et conduire la Cible à suspendre tous les droits relatifs aux Titres Concernés compris dans une telle cession ou nantissement et ce jusqu'à ce que la violation de cette disposition soit réparée à la satisfaction raisonnable de KKR.

7.4 Droits de Sortie Conjointe

7.4.1 Si KKR (l'"Associé Cédant") propose de Céder ses Titres à une tierce partie (une "Vente Proposée"), alors cet Associé Cédant devra fournir à CMC et Gerrard un avis écrit d'une telle Vente Proposée (l'"Avis de Sortie Conjointe"). L'Avis de Sortie Conjointe devra inclure:

(a) (A) le nombre de Titres qu'il est proposé de céder; (B) le montant proposer et la forme de la contrepartie à recevoir par l'Associé Cédant par Titre ou la formule en vertu de laquelle une telle contrepartie est à déterminer (et si une telle contrepartie consiste en toute ou partie en actifs autre qu'en numéraire, une estimation de bonne foi de la juste valeur de marché d'une telle contrepartie autre qu'en espèces); (C) l'identité du ou des cessionnaire(s) proposé(s) (le "Cessionnaire Proposé"); (D) la date de cession proposée, si elle est connue et (E) dans la mesure du possible, toute autre termes substantiels de la Vente Proposée (y compris, sans limitation, en ce qui concerne les conditions restrictives, représentations et garanties que l'Associé Cédant doit donner); et

(b) une invitation à Gerrard et CMC à faire une offre (tout Associé qui choisit de faire une telle offre étant un "Associé de Sortie Conjointe" et, ensemble avec l'Associé Cédant, les "Cédants de Sortie Conjointe") à inclure dans la Vente Proposée le nombre de titres détenu par chaque Associé de Sortie Conjointe, déterminé tel que défini ci-dessous. L'Associé Cédant devra (x) consulter les autres Associés et Directeur Exécutif aux termes proposés d'une telle transaction; (y) donner aux autres Associés et au Directeur Exécutif et leurs conseils respectifs l'opportunité raisonnable de commenter sur ces termes et les contrats les gouvernant et; (z) par après remettre ou veiller à remettre à chaque Associé de Sortie Conjointe des copies de tous les documents transactionnels relatifs à la Vente Proposée dès qu'ils seront disponibles.

7.4.2 Chaque Associé de Sortie Conjointe souhaitant exercer les droits de sortie conjointe prévus par le présent article 7.4 doit, sous vingt (20) Jours Ouvrables suivant la transmission de l'Avis de Sortie Conjointe, remettre un avis (l' "Offre de Sortie Conjointe") à l'Associé Cédant indiquant son souhait d'exercer ses droits et spécifiant le nombre de Titres qu'il désire céder jusqu'à un nombre égal (i) ledit pourcentage de détention du Cédant de Sortie Conjointe (c'est-à-dire le nombre de Titres qu'il détient divisé par le nombre total de Titres restants) multiplié par (ii) le nombre de Titres à céder dans la Vente Proposée.

7.4.3 Chaque Associé de Sortie Conjointe qui ne délivre pas d'Offre de Sortie Conjointe conformément au présent article 7.4, y compris le délais, sera réputé avoir renoncé à ses droits d'Associé de Sortie Conjointe relatifs à la Vente Proposée, et les Cédants de Sortie Conjointe seront par la suite libres de céder les Titres pour lesquels aucune Offre de Sortie Conjointe n'a été faite en vertu de, et conformément à ces termes, au Cessionnaire Proposé, pour la même forme de contrepartie, à un prix qui n'est pas supérieur au prix défini dans l'Avis de Sortie Conjointe et aux autres termes et conditions qui ne sont pas substantiellement plus favorables aux Cédants de Sortie Conjointe que ceux indiqués dans l'Avis de Sortie Conjointe.

7.4.4 Afin d'avoir le droit d'exercer son droit de céder des Titres au Cessionnaire Proposé, chaque Associé de Sortie Conjointe doit donner au Cessionnaire Proposé des représentations et garanties équivalentes relatives aux Titres de l'Associé de Sortie Conjointe à celles que l'Associé Cédant donne en rapport avec la Vente Proposée (sous réserve de limitations équivalentes sur la responsabilité) et étant assujetties aux mêmes engagements, conventions, indemnités ou contrats de non cession de titres équivalents affectant une portion au prorata de leurs Titres et autres engagements similaires de sortie auxquels l'Associé Cédant accepte d'être soumis.

7.4.5 L'offre de chaque Associé de Sortie Conjointe contenue dans l'Offre de Sortie Conjointe de l'Associé de Sortie Conjointe sera irrévocable pendant vingt (20) Jours Ouvrables et, dans la mesure où une telle offre est acceptée, l'Associé de Sortie Conjointe sera lié et obligé de Céder dans le cadre de la Vente Proposée aux mêmes termes et conditions pour chaque Titre Cédé, que l'Associé Cédant, jusqu'au nombre de Titres que l'Associé de Sortie Conjointe aura spécifié dans l'Offre de Sortie Conjointe.

7.4.6 Si l'Associé de Sortie Conjointe exerce ses droits en vertu du présent article 7.4, la réalisation de l'acquisition des Titres pour lesquels de tels droits ont été exercés aura lieu concomitamment à la réalisation de la vente des Titres de l'Associé Cédant au Cessionnaire Proposé.

7.4.7 L'Associé Cédant ne pourra Céder aucun de ses Titres au Cessionnaire Proposé à moins que ces Parts Sociales offertes à la vente par chaque Associé de Sortie Conjointe sont acquises par le Cessionnaire Proposé au même moment.

7.4.8 Si, avant la réalisation de la Vente Proposée, les termes de la Vente Proposée changent, avec pour résultat que le prix à payer pour la Vente Proposée soit supérieur au prix par Titre établi dans l'Avis de Sortie Conjointe ou autres termes principaux de la Vente Proposée sont substantiellement plus favorables aux Cédants de Sortie Conjointe que ceux donnés dans l'Avis de Sortie Conjointe, l'Avis de Sortie Conjointe sera nul et non-avenue, et de fournir séparément un autre Avis de Sortie Conjointe à Gerrard et CMC, et il faudra séparément se conformer aux termes et conditions du présent article 7.4 afin de mettre en oeuvre une telle Vente Proposée en vertu du présent article 7.4. De plus, si les Cédants de Sortie Conjointe n'ont pas réalisé la Vente Proposée à la fin du 180^{ème} jour (autant que cette telle période pourra être étendue pour obtenir des approbations réglementaires nécessaires) après la date de délivrance de l'Avis de Sortie Conjointe, chaque Associé de Sortie Conjointe sera libéré de ses obligations en vertu d'une telle Offre de Sortie Conjointe, l'Avis de Sortie Conjointe sera nul et non-avenue, et il sera nécessaire de fournir un Avis de Sortie Conjointe séparé, et il faudra séparément se conformer aux termes et conditions du présent article 7.4, afin de mettre en oeuvre une telle Vente Proposée en vertu du présent article 7.4, à moins que la défaillance à réaliser une telle Vente Proposée ne soit due au manquement d'un Associé de Sortie Conjointe de se conformer aux termes du présent article 7.4.

7.5 Droits de Sortie Forcée

7.5.1 Nonobstant toute disposition contraire contenue dans le présent article 7, si KKR accepte une offre de bonne foi de céder des Titres à une tierce partie non-affiliée qui résulterait en un Changement de Contrôle de la Société (une "Acceptation de Changement de Contrôle"), alors KKR pourra requérir des autres Associés de céder une portion au prorata de leurs Titres à une telle tierce partie non-affiliée aux mêmes termes et conditions.

7.5.2 En cas de survenance d'une Acceptation de Changement de Contrôle, KKR devra délivrer un avis écrit (l' "Avis de Vente Requête") relatif à toute Acceptation de Changement de Contrôle au moins vingt (20) Jours Ouvrables avant la date de réalisation anticipée d'une telle transaction aux autres Associés.

7.5.3 L'Avis de Vente Requête devra contenir (i) le nom et l'adresse du cessionnaire proposé, (ii) le montant proposé et la forme de la contrepartie à recevoir par Titre (et si une telle contrepartie consiste en toute ou partie d'une contrepartie non numéraire, KKR fournira des informations, dans la mesure raisonnablement possible pour KKR, relatives à une telle contrepartie non numéraires et sous réserve que toute la contrepartie non numéraire soit reçue au pro rata entre les Associés à moins qu'il n'en soit autrement convenu), (iii) si connue, la date proposée de cession et (iv) dans la mesure où il est connu, tout autre terme substantiel de la transaction (y compris, sans limitation, en ce qui concerne les conditions restrictives, représentation et garanties à donner par KKR). KKR devra consulter les autres Associés et le Directeur Exécutif concernant les termes proposés d'une telle transaction; (iv) donner aux autres Associés et au Directeur Exécutif et leurs conseils respectifs une opportunité raisonnable de commenter ces termes et les contrats les gouvernant et; (v) par après remettre ou veiller à faire remettre à chaque Associé des copies de tous les documents transactionnels

relatifs à la transaction avec l'Avis de Vente Requise ou, s'il n'est pas encore disponible, aussi rapidement que possible dès qu'il devient disponible.

7.5.4 Tout autre tel Associé (un "Associé de Sortie Forcée"), dès réception de l'Avis de Vente Requise, sera obligé de céder les Titres aux termes et conditions définis dans l'Avis de Vente Requise. Chaque Associé de Sortie Forcée sera de plus obligé de (i) participer à la transaction envisagée par l'Avis de Vente Requise, (ii) exercer ses droits de vote en lien avec ses Titres en faveur de la transaction à tout assemblée des Associés appelée à voter ou approuver la transaction et/ou donner pouvoir à KKR pour exercer les droits de votes en lien avec les Titres d'un tel Associé de Sortie Forcée en faveur de la transaction et/ou de consentir par écrit à la transaction, (iii) de renoncer à tous les droits de désaccord ou d'évaluation liés à la transaction, (iv) conclure les contrats relatifs à la transaction et d'accepter (comme pour lui-même) de donner au cessionnaire proposé des représentations et garanties équivalentes en ce qui concerne les Titres d'un tel Associé de Sortie Forcée tel que KKR accepte de faire concernant KKR et ses Titres en tant que partie de la transaction (sous réserve de limitations équivalentes à la responsabilité), et sous réserve d'engagements, conventions, indemnités ou contrats de non cession équivalents (sous réserve de limitations équivalentes sur la responsabilité) ainsi que KKR accepte d'être soumis à (à condition que de tels représentations, garanties, engagements, conventions, indemnités et contrats soient faits individuellement et proportionnellement et non conjointement et à condition qu'ils soient négociés par KKR de bonne foi et à des conditions normales de marché), et (v) si demandé raisonnablement pour faciliter la réalisation de la transaction, de donner pouvoir de représentation à KKR ou à ceux que KKR aura désigné, pour signer les documents de réalisation et/ou pour signer ou délivrer de tels autres documents que KKR signera si raisonnable et approprié dans le contexte de la transaction.

7.5.5 Si à la fin du 180^{ème} jour après la dater de délivrance de l'Avis de Vente Requise (une telle période peut être étendue pour obtenir les approbations réglementaires nécessaires), KKR n'a pas achevé la transaction proposée, l'Avis de Vente Requise sera nul et non-avenue, chaque Associé de Sortie Forcée sera libéré des obligations d'un tel Associé de Sortie Forcée en vertu de l'Avis de Vente Requise et il sera nécessaire de fournir un Avis de Vente Requise séparé dans les termes et conditions du présent article 7.5 qui est séparément respecté afin de conclure tout Changement de Contrôle.

7.6 Autres Restrictions à la Cession

7.6.1 En supplément des autres restrictions aux Cession contenues ci-dessus, sans le consentement du Conseil de Gérance, aucun des Associés ne pourra directement ou indirectement Céder des Titres ou autres participations économiques ou de capital:

- (a) à toute Personne dénuée du droit légal, pouvoir ou capacité à détenir ces Titres;
- (b) si une telle Cession requière l'enregistrement ou autre qualification de tels Titres en vertu de toutes lois applicables sur les valeurs mobilières;
- (c) si une telle Cession aurait un effet matériel substantiel d'ordre fiscal pour la Société ou l'un des Associés;
- (d) aussi longtemps que la Société est un partnership pour les besoins de l'impôt américain fédéral sur les revenus, si une telle Cession est effectuée à travers un "marché de titres établis" ou un "marché secondaire" (ou l'équivalent substantiel d'un tel marché) au sens de la Section 7704 de l'IRC ou ladite Cession résulterait pour la Société d'être considérée comme étant un "publicly traded partnership" tel que ce terme est défini dans les sections 469 (k) (2) ou 7704(b) de l'IRC et des lois promulguées en conséquence (à moins que (i) une telle Cession ne soit pas prise en compte pour déterminer si les participations dans la Société sont négociables sur un marché secondaire ou substantiellement l'équivalent en vertu de section 1.7704-1 des Réglementations du Trésor US (autre que Section 1.7704-1(e)(1)(x)) ou (ii) les Associés déterminent que la Société satisfait aux conditions de la section 1.7704(h) des Réglementations du Trésor US à tout moment durant l'année fiscale d'une telle Cession;
- (e) si selon l'opinion raisonnable du Conseil de Gérance, une telle Cession devait requérir le consentement préalable écrit de toute agence de réglementation et qu'un tel consentement n'a pas été obtenu; ou
- (f) si une telle cession résultait en une violation du U.S. Foreign Corrupt Practices Act, le UK Bribery Act 2010, les sanctions américaines administrées par le Office of Foreign Assets Control du U.S. Department of the Treasury ou toute autre mesure de sanction de l'Union Européenne, du Royaume-Uni ou des Nations-Unies ou toutes autres lois ou réglementations anti-corruption et anti-blanchiment d'argent applicables.

7.6.2 A moins d'être approuvée par le Conseil de Gérance, aucune Cession ne peut être effectuée ou enregistrée dans les livres de la Société, à moins que le Cessionnaire n'ait délivré à la Société un avis pour une telle Cession, y compris une copie signée de toute la documentation et contrats liés à la Cession, et de tous contrats ou autres documents requis par tout Pacte d'Associés, y compris l'accord écrit (tel que requis par l'article 7.8) du Cessionnaire afin d'être lié par les termes de tout Pacte d'Associés et d'assumer toutes les obligations de l'Associé Cédant en vertu du Pacte d'Associés en ce qui concerne les Titres qui font l'objet de la Cession.

7.6.3 Pour éviter tout doute, les dispositions du présent article 7 s'appliquent à toute Cession indirecte de toute participation dans les Titres, y compris la Cession de toute participation dans un Associé ou autre société parente à l'origine représentant une participation directe ou indirecte dans les Titres. Pour éviter tout doute, la Cession d'une participation de limited partnership dans un partnership qui détient directement ou indirectement des Titres ne sera pas réputé être une Cession de Titres aussi longtemps que le partnership n'a pas été constitué afin de détenir des Titres et possède des actifs substantiels autres que des Titres.

7.7 Assurances supplémentaires relatives aux Cessions

Sous réserve d'autres dispositions du présent article 7, chaque Partie doit prendre ou faire en sorte de prendre toutes les mesures nécessaires ou raisonnablement désirables afin de donner effet aux dispositions de cet article 7, y compris pour réaliser le plus rapidement chaque Cession qui est réalisée en vertu des termes de tout Pacte d'Associés, y compris les Cessions relatives à l'article, 7.3, l'article 7.4, l'article 7.5 ou l'article 7.11, et toute transaction y relative, y compris exercer leur droit de vote des Parts Sociales en faveur de résolutions aux assemblées générales de la Société afin d'approuver de tels Cessions en vertu de l'article 8.2 des Statuts, signer, reconnaître et remettre les consentements (y compris, sans limitation, faire en sorte que tout Gérant nommé par une telle partie consente à une telle cession lorsque requis par les Statuts), transferts, renoncations et autres documents ou instruments, fournir les informations et copies des documents; remplir les applications, rapports, déclarations, dépôts et autres documents ou instruments auprès des autorités gouvernementales, exercer les droits de vote relatifs aux Titres en faveur de ladite Cession ou donner pouvoir de représentation pour voter en faveur de, ou signer les consentements à une telle Cession, et autrement coopérer avec les Parties concernées.

7.8 Processus de Vente

Sous réserve des autres dispositions du présent article 7, KKR doit, à sa seule discrétion, décider ou non de poursuivre, réaliser, différer ou renoncer, toute Cession proposée en vertu de l'article 7.4 ou l'article 7.5 et des termes et conditions y relatifs. Ni un Associé ni un Affilié de tout Associé ne sera tenu responsable envers tout autre Partie du fait de, en ce qui concerne ou en relation avec la poursuite, la réalisation, l'ajournement, la renonciation ou termes et conditions d'une telle Cession proposée, sauf dans la mesure où cet Associé a manqué de se conformer aux disposition du présent article 7.

7.9 Obligations de Re-Céder

Si une Personne à qui des Titres ont été Cédés, directement ou indirectement en vertu de la clause (a) de la définition de Cession Autorisée cesse d'être un Cessionnaire Autorisé de l'Associé Cédant, cette Personne devra immédiatement Céder à l'Associé Cédant (ou à un autre Cessionnaire Autorisé de cet Associé) tous les Titres ainsi Cédés à cette Personne et, jusqu'à ce que cette Cession ait eu lieu, tous les droits de vote et/ou économiques relatifs à ces Titres ainsi Cédés seront suspendus.

7.10 Réorganisation

7.10.1 A tout moment (y compris avant ou suivant une Offre Publique), la Société peut, ayant pris en compte les exigences fiscales raisonnables des Associés, prendre ou causer tout membre du Groupe à prendre, toute mesure nécessaire appropriée ou désirable, pour (i) liquider ou dissoudre, (ii) fusionner ou dé-fusionner et/ou (iii) réorganiser, re-capitaliser ou autrement restructurer (y compris de changer la forme légale de) tout membre du Group (chacune, une "Transaction de Réorganisation"), dans chaque cas, afin d'optimiser la structure sociétale tel qu'approprié pour des raisons fiscales, légales ou sur base d'autres conseils professionnels reçus par le Groupe, sous réserve que: (A) toute transaction ne, dans la mesure juridiquement envisageable, nuise pas la position économique, y compris le traitement fiscal, de tout Associé de toute manière substantielle; et (B) tous les Associés soient traités de manière égale.

7.10.2 Dans le cadre de toute Transaction de Réorganisation, le Conseil de Gérance a le droit d'exiger de chaque Associé d'échanger, convertir ou autrement échanger leurs Titres en titres d'une autre entité juridique, sous réserve que: (A) une telle transaction ne, dans la mesure juridiquement envisageable, nuise pas à la position économique, y compris le traitement fiscal, d'un tel Associé de toute manière substantielle, et (B) tous les Associés sont traités de manière égale. Dans un tel cas, toutes les dispositions des présents Statuts, tout Pacte d'Associés et documents y relatifs continuera de s'appliquer en substance à ces nouveaux titres, sous réserve de la loi obligatoire, et seront modifiés en conséquence.

7.11 Evènement de Cession GE

7.11.1 A tout moment suivant la survenance d'un Evènement de Cession GE, Gerrard peut céder tous (et pas uniquement une partie) ses Titres à toute personne (le "Cessionnaire GE").

7.11.2 Avant toute cession de Titres en vertu de la présente disposition, Gerrard remettra un avis écrit par lettre recommandée, lettre recommandée par avion ou coursier (l' "Avis de Cession") à KKR: (i) spécifiant que Gerrard propose de céder tous ses Titres (les "Titres Offerts") et le prix auquel les Titres Offerts sont proposés d'être cédés (le "Prix de Titres Proposé"); et (ii) offrant les Titres Offerts à la vente au Prix de Titres Proposé à KKR.

7.11.3 L'Avis de Cession devra spécifier la période de pas moins de vingt (20) Jours Ouvrables à compter de la date de la délivrance de l'Avis de Cession (la "Période d'Acceptation") pendant laquelle une telle offre peut être acceptée par avis écrit par lettre recommandée, lettre recommandée par avion ou coursier et KKR pourra accepter toute ou partie des titres étant offerts à KKR en vertu de l'Avis de Cession. La clôture de la cession des Titres Offerts en vertu de l'Avis de Cession devra avoir lieu dans les vingt (20) Jours Ouvrables de la date de fin de la Période d'Acceptation (la "Date de Cession"). Si KKR ne souhaite pas acquérir toute ou partie des Titres Offerts ou que la réalisation n'a pas lieu à, ou avant la Date de Cession, Gerrard aura le droit pendant une période de six mois à compter la Date de Cession de céder tout Titres Offerts restants à un Cessionnaire GE au prix non inférieur au Prix des Titres Proposé. Pour écarter tout doute, Gerrard ne pourra exercer son droit de cession qu'en vertu de la présente disposition et ne pourra émettre un Avis de Cession en vertu de la présente disposition qu'à une occasion.

7.11.4 Nonobstant les autres dispositions de ces Statuts et de tout Pacte d'Associés, Gerrard ne pourra céder les Titres à Céder à une personne en vertu de l'article 7.11 ou octroyer une sûreté sur ses Titres par voie de nantissement

sans, dans chaque cas, l'accord préalable écrit de KKR (qui ne pourra pas être refusé ou différé de manière déraisonnable), un tel accord sera réputé avoir été donné si Gerrard ne reçoit pas d'avis écrit de la part de KKR que ce dernier refuse de donner son accord dans les vingt (20) Jours Ouvrables de la date à laquelle un tel accord a été demandé par écrit et l'identité du Cessionnaire GE ou du bénéficiaire du nantissement (le cas échéant) a été divulgué à KKR, sur la base, selon l'opinion de KKR, agissant de manière raisonnable, une telle personne est un Concurrent ou une telle personne a une réputation commerciale insatisfaisante ou l'identité d'une telle personne peut être raisonnablement susceptible d'entraîner des dommages substantiels à l'activité de la Cible. La Société et chaque Associé devront empêcher ou essayer d'empêcher, l'enregistrement de toute cession de Titres Offerts ou nantissement et veiller à ce que la Cible suspende tous les droits relatifs aux Titres Offerts compris dans toute cession de la sorte ou nantissement à moins que et jusqu'à ce que toute violation de cette disposition soit rectifiée à la satisfaction raisonnable de KKR.

7.11.5 Lorsque Gerrard propose de céder ses Titres à une tierce partie de bonne foi en vertu de cet article, une telle tierce partie, sous réserve de conclure des restrictions confidentielles acceptable pour le Conseil, agissant de manière raisonnable, se verra accorder l'accès raisonnable aux informations relatives à la Cible pour les besoins de réalisation de due-diligence à son égard.

7.11.6 Dans le cas où les Titres sont l'objet d'un nantissement ou autre forme de sûreté (un "Nantissement"), de tels Titres (ou partie de ceux-ci) peuvent être cédés à un détenteur d'un tel Nantissement ou à une tierce partie dans le cadre de la réalisation d'un tel Nantissement par ce détenteur et, dans un tel cas, les dispositions précédentes du présent article 7.11 ne s'appliqueront pas à une telle cession.

7.11.7 Si, à la suite de l'Évènement de Cession GE, l'emploi de, ou les dispositions des services de conseil par, tout membre de la gérance de la Cible qui détient des participations dans CMC prend fin, CMC aura le droit céder le nombre de Titres qui représente la détention économique indirecte de Titres du gérant partant et les dispositions de cette section devront s'appliquer à une telle cession mutatis mutandis.

8. Cession de parts sociales.

8.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

8.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

8.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

8.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

8.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 et aux dispositions établies dans les présents Statuts.

9. Gérance.

9.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

9.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). Dans ce cas, le Conseil de Gérance peut, si les Associés en décident ainsi, être composé d'un ou de plusieurs gérants A (les "Gérants A") et d'un ou plusieurs gérants B (les "Gérants B").

9.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

10. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

11. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée et représentée vis-à-vis des tiers par:

11.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, la signature unique du Gérant Unique;

11.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature unique de tout Gérant;

11.3 la signature unique de toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à cet Article 11.

12. Agents des gérants. Le Gérant Unique ou, si la Société a plus d'un Gérant, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminer les responsabilités et la rémunération d'un tel agent (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions nécessaires de son mandat.

13. Réunions du conseil de gérance.

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

13.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 13.5. Pour éviter tout doute, si le Conseil de Gérance est divisé entre les Gérants A et les Gérants B, un Gérant A peut nommer soit un Gérant A soit un Gérant B comme son Représentant du Gérant, et un Gérant B peut nommer soit un Gérant A ou un Gérant B comme son Représentant du Gérant.

13.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions sous réserve que, si le Conseil de Gérance est divisé entre des Gérants A et des Gérants B, au moins l'un des Gérants A et l'un des Gérants B soient présents ou représentés ou, si le Conseil de Gérance n'est pas divisé entre des Gérants A et des Gérants B, la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

13.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

13.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

13.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13.8 Sous réserve de l'article 13.9 aucune des mesures listées ci-dessous ne peuvent être prises par ou au nom de la Société ou tout autre membre du Groupe à moins que et jusqu'à ce que Gerrard et CMC aient tous deux consentis par écrit à une telle mesure avant qu'une telle mesure soit prise:

- i. modifications aux droits attachés aux Titres;
- ii. toute autre modification aux Documents Organisationnels, y compris les présents Statuts, qui aurait un effet négatif sur les droits de CMC et de Gerrard;
- iii. une modification substantielle à la nature de l'activité de la Cible;
- iv. toute faillite volontaire, dissolution ou liquidation volontaire de la Cible; et
- v. toutes transactions affiliées entre la Société et l'une de ses filiales, d'un côté, et tout Associé ou l'un de ses affiliés, autre que la Société et ses filiales, de l'autre côté, à l'exception de, cependant (i) les transactions entièrement divulguées aux conditions de marché, dûment autorisées par le Conseil, dans le meilleur intérêt des Associés formant un tout, y compris les transactions avec Capstone Europe Ltd. et KKR Capital Markets Limited, (ii) les frais et dépenses des administrateurs dûment autorisés, et (iii) la transaction et les frais de contrôle et contrats de services y relatifs autorisés par les Associés.

13.9 Les droits d'accord à l'article 13.8 cesseront de s'appliquer le jour et à partir de la date à laquelle Gerrard et CMC cessent de détenir conjointement plus de 10% des Titres de la Société.

14. Résolutions des associés.

14.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

14.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 14.3, 14.4 et 14.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

14.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

14.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 14.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

14.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

14.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

14.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

14.8

14.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

14.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 14.8.1 et des présentes dispositions 14.8.2, que les Associés aient voté ou non.

15. Exercice social.

15.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

15.2 Si au moment où la Société a plus de vingt-cinq Associés, au moins une assemblée générale annuelle devra se tenir chaque année en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915, le premier mardi du mois de juin à 10h00 chaque année. Si un tel jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

16. Distribution sur parts sociales.

16.1 Sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) seront alloués à un compte de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

16.2 Le solde peut être distribué aux Associés sur Résolution des Associés.

16.3 Les Associés peuvent décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base de comptes préparé par le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, selon le cas, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportées et réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve à établir conformément à la Loi Luxembourgeoise.

16.4 Le Compte de Prime d'Emission peut être distribué aux Associés sur Résolution des Associés. Les Associés peuvent décider d'allouer tout montant du Compte de Prime d'Emission au compte de réserve légale.

16.5 Les dividendes déclarés peuvent être versés dans la devise sélectionnée par le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, selon le cas, et peuvent être payés aux lieux et moments par le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, selon le cas. Le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, selon le cas, peut déterminer de manière finale le taux de change applicable afin de convertir les fonds de dividendes dans la devise choisie pour leur paiement. Un dividende déclaré mais impayé sur une part sociale durant cinq ans ne peut être revendiqué par le détenteur d'une telle Part Sociale, sera perdu par le détenteur d'une telle part sociale, et retournera à la Société. Aucun intérêt ne pourra être versé sur des dividendes déclarés mais non revendiqués qui sont détenus par la Société au nom des détenteurs de Parts Sociales.

16.6 Dans le cas où un dividende est déclaré, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

16.6.1 chaque Part Sociale de Catégorie A (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule six pour cent (0,60%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.2 chaque Part Sociale de Catégorie B (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.3 chaque Part Sociale de Catégorie C (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.4 chaque Part Sociale de Catégorie D (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.5 chaque Part Sociale de Catégorie E (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule quarante pour cent (0,40%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.6 chaque Part Sociale de Catégorie F (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.7 chaque Part Sociale de Catégorie G (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule trente pour cent (0,30%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.8 chaque Part Sociale de Catégorie H (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.9 chaque Part Sociale de Catégorie I (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant qui n'est pas inférieur à zéro virgule vingt pour cent (0,20%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, puis,

16.6.10 le solde du montant total distribué sera alloué entièrement aux détenteurs de la dernière Catégorie dans le sens alphabétique inverse (c.-à-d. en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis, s'il n'existe plus de Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'existe que des Parts Sociales de Catégorie A).

17. Dissolution et liquidation.

17.1 La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et l'article 13.8.

17.2 Après le paiement de toutes les dettes et charges envers la Société et des dépenses de la liquidation, le boni de liquidation sera distribué aux Associés conformément à et manière à parvenir au même résultat économique sur une base totale qu'avec les règles de distribution définies pour la distribution de dividendes en vertu de l'article 16 des présents Statuts.

18. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

18.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

19. Définitions. Dans les présents Statuts, les mots suivants auront le sens suivant:

"Administrateur" signifie un membre du Conseil, selon le cas.

"Affilié" signifie, en ce qui concerne toute Personne, une autre Personne Contrôlée directement ou indirectement par une telle première Personne, Contrôlant directement ou indirectement une telle première Personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle que la première Personne, et "Affiliée" aura le sens corrélatif à la définition qui précède.

"Bidco" signifie Adria Bidco B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays Bas.

"Cession" signifie une cession, vente, transfert, nantissement, hypothèque ou autre disposition, directe ou indirectement, y compris en vertu de la création de valeur mobilière dérivée, l'octroi d'option ou d'autre droit, l'imposition d'une restriction à la disposition ou au vote, par opération légale ou par toute autre disposition de toute participation légale ou bénéficiaire dans une société parente holding de la Personne concernée.

"Cession Autorisée" aura le sens que lui donne tout Pacte d'Associés.

"Changement de Contrôle" signifie toute transaction ou série de transactions liées en vertu desquelles KKR Cède à toute Personne qui est un Cessionnaire de bonne foi non Affilié à KKR plus de 50% des droits de vote de la Société.

"Cible" signifie l'un de (i) Slovenia Broadband S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 61 rue du Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (numéro B 145882) et (ii) Serbia Broadband-Srpske Kablowske mreze d.o.o Beograd, une limited liability company (drustvo sa ogranicenom odgovornoscu) constituée et existant selon les lois de Serbie, ayant son siège social à Bulevar Zorana Dindica 8a, Belgrade, Serbie.

"CMC" signifie Cable Management Company Ltd.

"Conseil" signifie le conseil d'administration ou autre entité gouvernante de Bidco, de temps à autre.

"Contrôler" signifie en ce qui concerne une Personne (autre qu'un individu) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des titres avec droit de vote d'une telle Personne, (b) le droit de nommer, ou entraîner la nomination de, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou autre entité gouvernante similaire) d'une telle Personne ou (c) le droit de gérer, ou d'orienter la gérance de, sur une base discrétionnaire les actifs d'une telle Personne, et, pour écarter tout doute, un general partner est réputé Contrôler un limited partnership et, uniquement pour les besoins des présents Statuts, un fond conseillé ou géré directement ou indirectement par une Personne sera également réputé être Contrôlé par une telle Personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé" auront les sens corrélatifs à la définition qui précède).

"Directeur Exécutif" aura le sens que lui donne tout Pacte d'Associés.

"Documents Organisationnels" signifie le memorandum et statuts ou autres documents relatifs à l'organisation d'une entité, selon le cas.

"Entité IPO" signifie la Société, la Cible ou toute autre Filiale de la Société tel que déterminé par le Conseil de Gérance.

"Filiale" signifie une Personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre Personne.

"Gerrard" signifie Gerrard Enterprises LLC.

"IPO" signifie un initial public offering (premier appel public à l'épargne) d'une catégorie d'actions de l'Entité IPO.

"IRC" signifie le U.S. Internal Revenue Code de 1986, tel que modifié de temps à autre, ou autre loi fédérale similaire alors en vigueur, et une référence à une section particulière de cette loi sera réputée inclure une référence à la section analogue, s'il y en a, de toute autre loi fédérale similaire.

"Jours Ouvrables" signifie le jour pendant lequel les banques sont ouvertes pour les activités commerciales à Sarajevo, Belgrade, Ljubljana, Londres, Luxembourg et New-York (ce qui pour écarter tout doute, n'inclut pas les samedi, dimanche et jours fériés dans l'une de ces villes).

"KKR" signifie KKR Adria Topco Ltd.

"Offre Publique" signifie toute vente, sur le marché primaire ou secondaire, d'actions faite lors d'une distribution publique sur un marché public reconnu aux Etats-Unis ou d'un état membre de l'Espace Economique Européen en vertu d'un prospectus, document d'offre ou déclaration d'enregistrement préparé conformément aux réglementations applicables (que ce soit aux Etats-Unis ou en dehors des Etats-Unis) (autre qu'un enregistrement sur Formulaire S-4, F-4 ou S-8 du Securities Act, ou tout formulaire leur succédant ou équivalent promulgués pour des besoins similaires en dehors des Etats-Unis).

"Pacte d'Associés" signifie tout pacte d'associés relatif à la Société auquel les Associés sont parties tel que modifié, refondu, complété ou autrement modifié de temps à autre conformément aux termes de ces documents.

"Personne" signifie une personne physique, partnership, corporation, société à responsabilité limitée (limited liability company), business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture ou autre entité ou organisation.

"Réalisation" a le sens que lui donne tout Pacte d'Associés.

"Titres" signifie, collectivement, les Parts Sociales et tout titre émis en tant que dividende en nature relatif à tout ce qui précède et tous les titres émis en échange ou sur reclassification, y compris, pour écarter tout doute, tous Titres Nouveaux qui ont été émis.

"Titres IPO" signifie les actions de l'Entité IPO à offrir et vendre dans le cadre de l'IPO.

"Titres Nouveaux" signifie les Parts Sociales nouvellement émises ou autres titres ou prêts d'associé de la Société ou de l'une de ses Filiales après la Réalisation."

Troisième résolution

Les Associés décident de renommer les gérants de la Société comme suit:

- *comme gérants de catégorie A:*

Mr. William J.Janetschek et Mr. Jean-Pierre Saad;

- *comme gérants de catégorie B:*

Mr. Stefan Lambert et Dr. Wolfgang Zettel.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Cet acte notarié a été dressé à Esch-sur-Alzette, au jour mentionné au début de ce document.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mars 2014. Relation: EAC/2014/3725. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014055076/1618.

(140063470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Fashold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.376.

L'an deux mille quatorze, le treize mars

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «FASHOLD S.A.» établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Associations et des Sociétés de Luxembourg n° 2374 le 26 septembre 2013,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179376.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Mademoiselle Virginie Pierru, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, qui se désigne également comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Samiel Ouhibi, employée privée demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant constitué, la présidente requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Présentation du projet de fusion de la Société.

2.- Examen et approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion avec «PRIMOGEST S.A.» d'après l'article 259 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi") par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation, de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de «PRIMOGEST S.A.» à la Société (la "Fusion").

3.- Approbation du rapport du réviseur d'entreprises.

4.- Augmentation du capital social d'un montant de cinquante et un million neuf cent soixante-quinze mille euros (51.975.000- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent soixante-dix-neuf millions quatre-vingt-seize mille euros (EUR 179.096.000) représenté par cent soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-seize (179.096) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à un montant de deux cent trente et un millions soixante et onze mille euros (231.071.000,- EUR) par la création et l'émission de cinquante et un mille neuf cent soixante-quinze (51.975) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes; Souscription et libération

5.- Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, comme suit:

" **5.1.** Le capital social est fixé à deux cent trente et un millions soixante et onze mille euros (231.071.000,- EUR) représenté par deux cent trente et un mille soixante et onze (231.071) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune."

6.- Reconnaissance de la date effective de la Fusion d'un point de vue comptable.

7.- Divers.

II: L'actionnaire unique représenté, et le nombre d'actions détenues par ce dernier, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée «ne varietur» par le mandataire de l'actionnaire unique, les membres du bureau et par le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La procuration de l'actionnaire unique représenté, paraphée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

IV: L'article 67 de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), dispose qu'un actionnaire unique d'une société anonyme exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires de la Société et les décisions de l'actionnaire unique sont inscrites dans un procès-verbal ou rédigées par écrit.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, la Présidente expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale, après avoir examiné le projet de fusion (le "Projet de Fusion") signé le 30 décembre 2013, publié au Mémorial en date du 21 janvier 2014 numéro 176 conformément à l'article 262 (1) de la Loi, suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en relation avec la fusion de la Société avec la société anonyme «PRIMOGEST S.A.», ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 102.030, constituée suivant un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1007 du 8 octobre 2004 (ci-après, "la Société Absorbée"), par lequel la Société absorbe la Société Absorbée (la "Fusion"), approuve le projet de fusion en toute sa forme et sa teneur.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale approuve le Projet de Fusion, tel que publié, dans toutes ses dispositions et en son entiereté, toutefois il est procédé à une rectification relative au montant du capital social augmenté due à une erreur matérielle, et par la suite décide de réaliser la Fusion d'après l'article 259 de la Loi, par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation, de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats des Sociétés Absorbées à la Société.

Les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante à partir du 31 décembre 2013.

L'assemblée constate qu'à la suite de la décision de fusion ci-dessus actée ainsi que de la décision concordante prise par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbée antérieurement aux présentes, la fusion telle que décrite ci-avant se trouve ainsi réalisée et entraîne de plein droit et simultanément les effets suivants:

- la transmission universelle, tant entre la Société Absorbée et la Société Absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée;
- la Société Absorbée cesse d'exister.

Troisième résolution:

L'assemblée générale approuve le rapport du réviseur d'entreprises agréée dans toutes ses dispositions, conformément à ce qui a été prévu au point 10 du Projet de Fusion tel que publié.

Ce rapport rédigé par «ATWELL S.à.r.l.» ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B169787) sous la signature de Monsieur Christophe DESCHAMPS, réviseur d'entreprises agréé, en date du 23 mars 2014, conclut comme suit:

«On the basis of the work carried out by us we conclude that nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contributions resulting from the application of the valuation method described above would not be at least equal to the number and the nominal value of the new shares of FASHOLD SA to be issued in exchange»

Une copie du prédit rapport restera annexée aux présentes après avoir été paraphée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Quatrième résolution:

L'assemblée générale décide, dans le cadre de la réalisation de cette fusion, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante-et-un million neuf cent soixante-quinze mille euros (51.975.000- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent soixante-dix-neuf millions quatre-vingt-seize mille euros (EUR 179.096.000) représenté par cent soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-seize (179.096) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à un montant de deux cent trente et un millions soixante et onze mille euros (231.071.000,- EUR) par la création et l'émission de cinquante et un mille neuf cent soixante-quinze (51.975) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Les actions nouvelles sont entièrement libérées par le transfert à titre universel de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée au profit de la Société Absorbante à la date de la tenue des présentes, étant précisé que la Société Absorbante reprend à son compte du point de vue comptable toutes les opérations réalisées par la société absorbée à partir du 31 décembre 2013, qu'elle en supporte tout le passif, ainsi que les frais, impôts et autres charges à résulter de la fusion.

L'assemblée décide qu'en rémunération du transfert par la Société Absorbée de tous ses actifs et passifs à la Société Absorbante, les cinquante et un mille neuf cent soixante-quinze (51.975) actions nouvelles se trouvent entièrement libérées et sont attribuées à l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

Cinquième résolution:

Afin de refléter les résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, de telle sorte qu'il sera désormais lu comme suit:

Version française:

" **5.1.** Le capital social est fixé à deux cent trente et un millions soixante et onze mille euros (231.071.000,- EUR) représenté par deux cent trente-et-un mille soixante et onze (231.071) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune."

Version anglaise:

" **5.1.** The subscribed share capital is set at two hundred and thirty one millions seventy one thousand Euro (EUR 231,071,000) consisting of two hundred and thirty and one thousand seventy one (231,071) ordinary shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each."

Sixième résolution:

L'assemblée générale reconnaît que, d'un point de vue comptable, la Fusion est effective à partir du 31 décembre 2013, tel que prévu dans le Projet de Fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est clôturée à 10.30 heures.

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte sont estimés à six mille six cent quarante-huit euros (6.648,- EUR).

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Le présent document a été lu aux comparantes, connues du Notaire par leurs noms, prénoms, états civils et domiciles, celles-ci ont signé avec le Notaire la minute.

Signé: V. PIERRU, S. OUHIBI, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2014. Relation: LAC/2014/12573. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053006/128.

(140061172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

prime1invest s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.359.

- Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder sowie der Person welche für die tägliche Geschäftsführung beauftragt wurde, werden bis zur Generalversammlung im Jahr 2017 verlängert. Verwaltungsrat:

Herr Alejandro Manuel Suárez Cronauer, Managing Director, geboren zu Tarragon (Spanien) am 18. Mai 1973, wohnhaft in D-60596 Frankfurt am Main, Carl-von-Noorden-Platz 16.

Frau Marianne Cronauer, Import Export Key Account, geboren zu Pirmasens (D) am 23. November 1949, wohnhaft in D-66978 Leimen, Hauptstrasse 4.

Frau Isabel Doyle, Diplom Kauffrau, geboren zu Tarragona (Spanien) am 22. März 1978, wohnhaft in D-55130 Mainz, An der Klosterheck 20.

Tägliche Geschäftsführung

Herr Alejandro Manuel Suárez Cronauer, Managing Director, geboren zu Tarragon (Spanien) am 18. Mai 1973, wohnhaft in D-60596 Frankfurt am Main, Carl-von-Noorden-Platz 16.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15.04.2014.

Référence de publication: 2014054308/20.

(140063060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Waste Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.107.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 2014, enregistré à Luxembourg A.C., le 08 avril 2014, LAC/2014/16671, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination sociale de Waste Systems S.à r.l. (en liquidation volontaire), ayant son siège social sis au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B 107.107 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») sous le numéro 782 du 4 août 2005. Les statuts ont été modifiés dernièrement conformément à un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, datant du 24 décembre 2013, non encore publié au Mémorial C.

- La Société fut mise en liquidation volontaire par acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 19 mars 2014, non encore publié au Mémorial C.

Par conséquent la liquidation de la société a été clôturée et la société est dissoute.

Les documents et livres de la Société seront gardés pendant cinq (5) ans à partir de la date de la publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C, à l'adresse suivante: 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054231/27.

(140061873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Accent International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 134.871.

Lors du conseil d'administration tenu en date du 17 octobre 2013, les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Pasquale Pistorio, avec adresse au 19, Via Marconi, 20142 Missaglia (LC), Italie, de son mandat d'administrateur de catégorie D, avec effet immédiat;

2. Acceptation de la démission de Alberto Sangiovanni-Vincentelli, avec adresse au 200, Tunnel road, CA 94705 Berkeley, Etats-Unis, de son mandat d'administrateur de catégorie F, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054314/14.

(140062382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

AC Profil, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 160.378.

Par la présente, je soussigné, João Carlos LOPES DE CARVALHO, chauffeur, né le 28 juillet 1974 à Strasbourg (France), demeurant à L-9176 Niederfeulen, 59C, rue de Bastogne, déclare dénoncer le siège de la société AC PROFIL, Société Anonyme, avec siège social à L-9176 Niederfeulen, 59C, rue de Bastogne, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 160.378.

Fait à Niederfeulen, le 15 avril 2014.

Comptabilité STC SARL

Un mandataire

Référence de publication: 2014054338/13.

(140063057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.
